

RITUEL
DE LA
PROFESSION
RELIGIEUSE

DESCLÉE-MAME
A.E.L.F. Paris 1992

RITUEL
de la profession religieuse

**RITUEL
DE LA
PROFESSION
RELIGIEUSE**

DESCLÉE-MAME

Le présent rituel est l'adaptation française de l'*Ordo Professionis religiosae*, publié à Rome le 2 février 1970.

Les modifications dues au Code de Droit canonique de 1983 ont été introduites, conformément au décret de la Congrégation pour les Sacrements et le Culte divin en date du 12 septembre 1983 (Prot. CD 1200/83).

Le texte, préparé par la Commission Internationale Francophone pour les Traductions et la Liturgie, a été approuvé par les Conférences des Évêques du Nord de l'Afrique, de Belgique, du Canada, de France et de Suisse, et par l'Archevêque de Luxembourg, le 1^{er} août 1991. Il a été confirmé par la Congrégation du Culte divin et de la Discipline des Sacrements, le 10 janvier 1992 (Prot. CD 1041-1051/91).

Paris, 28 janvier 1992

† Claude Feidt, archevêque de Chambéry
Président de la Commission Internationale
Francophone pour les Traductions et la Liturgie.

© A.E.L.F., Paris 1992

Tous droits réservés pour tous pays

Coédition Desclée-Mame

ISBN 2-7189-0505-0

Dépôt légal: 2^e trimestre 1992

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Décret de promulgation	4
Préliminaires	5

I. RITUEL DE LA PROFESSION DES RELIGIEUX

11

1. Initiation à la vie religieuse	13
2. Profession temporaire au cours de la messe	17
3. Profession perpétuelle au cours de la messe	25
4. Renouvellement des vœux au cours de la messe	41

II. RITUEL DE LA PROFESSION DES RELIGIEUSES

45

1. Initiation à la vie religieuse	47
2. Profession temporaire au cours de la messe	51
3. Profession perpétuelle au cours de la messe	59
4. Renouvellement des vœux au cours de la messe	77

ANNEXE

1. Modèles de prière universelle pour les religieux	81
2. Modèles de prière universelle pour les religieuses	86

Explication des sigles

- GS *Gaudium et spes*, Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps (1965).
- LG *Lumen Gentium*, Constitution dogmatique sur l'Église (1964).
- SC *Sacrosanctum Concilium*, Constitution sur la Liturgie (1963).
- VR Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, *Perfectae caritatis* (1965).

Congrégation pour le Culte divin
Prot. n. 200/70

DÉCRET

Le rite de la profession, par lequel les religieux, en embrassant les conseils évangéliques, se consacrent à Dieu, a été rénové dans l'esprit de la Constitution sur la Liturgie. La vie consacrée à Dieu par des engagements de religion a toujours été tenue en grand honneur par l'Église, qui, dès les premiers siècles, a rehaussé la profession religieuse par des rites sacrés. Les Pères du 2^e concile du Vatican, dans la Constitution sur la Liturgie, ont prescrit de composer un rite pour la profession religieuse et le renouvellement des vœux, qui permettrait d'obtenir plus d'unité, de sobriété et de dignité, et qui serait employé par ceux qui, le droit particulier étant sauf, accompliraient leur profession ou la rénovation de leurs vœux au cours de la messe (n. 80).

C'est pour obéir à cette prescription que le Conseil pour la réalisation de la Constitution sur la Liturgie a préparé ce Rituel de la profession religieuse. Le Souverain Pontife Paul VI l'a approuvé en vertu de son autorité apostolique, et il a ordonné de l'insérer dans le Rituel romain et de le publier. C'est pourquoi notre S. Congrégation pour le Culte divin le promulgue, par mandat exprès du Souverain Pontife.

Les Conférences épiscopales, en recourant le cas échéant à des Commissions mixtes, communes à plusieurs nations de même langue, après avoir consulté les Assemblées de Supérieurs qui, dans chaque nation, règlent et harmonisent les initiatives des religieux, veilleront à ce que les traductions de ce rite dans la langue du peuple soient réalisées avec grand soin.

Quant aux Instituts religieux, puisque le rite de la profession doit exprimer la nature et l'esprit de chaque famille religieuse, ils adapteront ce rituel de telle sorte qu'il manifeste clairement leur caractère propre, et ils l'enverront à notre S. Congrégation le plus tôt possible pour obtenir sa confirmation.

Nonobstant toutes choses contraires.

Au siège de la Congrégation pour le Culte divin, le 2 février 1970, en la fête de la Présentation du Seigneur.

Benno Card. GUT
Préfet

A. BUGNINI
Secrétaire

PRÉLIMINAIRES

I. NATURE ET VALEUR DE LA PROFESSION RELIGIEUSE

- 1 Par les engagements de la vie religieuse, de nombreux fidèles, appelés par Dieu, se consacrent au service du Seigneur et au bien des hommes et ils s'efforcent de suivre le Christ le plus parfaitement possible en observant les conseils évangéliques¹. Ainsi la grâce baptismale produira en eux des fruits plus abondants².
- 2 L'Église (notre Mère) a toujours tenu en grande estime la vie religieuse qui, sous la conduite de l'Esprit Saint, a revêtu, au cours des siècles, des formes variées³. Elle l'a élevée à la dignité d'un état canonique; elle a approuvé de nombreuses familles religieuses qu'elle protège par des règles sages⁴.
C'est l'Église qui reçoit les vœux des profès, obtient pour eux, dans sa prière publique, les secours et la grâce de Dieu, les recommande à Dieu et leur accorde une bénédiction spirituelle, en unissant leur offrande au Sacrifice eucharistique⁵.

II. RITES ACCOMPAGNANT CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE RELIGIEUSE

- 3 Les étapes par lesquelles les religieux se consacrent à Dieu et à l'Église sont: le noviciat, la première profession, la profession perpétuelle. Selon les constitutions de divers instituts, on y rattache la rénovation des vœux.
- 4 Le noviciat, par lequel commence la vie dans l'Institut⁶, est un temps d'essai, et pour le novice et pour la famille religieuse. Il est bon d'en marquer le début par un rite où l'on invoque la grâce de Dieu pour qu'il atteigne sa fin propre. Ce rite, de par sa nature, doit être bref et simple, réservé à la communauté. Il doit s'accomplir en dehors de la messe.

¹ Const. dogmatique sur l'Église, LG, n° 43; Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, VR, n° 1.

² Const. dogmatique sur l'Église, LG, n° 43.

³ Ibid n° 43; Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, VR, n° 1.

⁴ Const. dogmatique sur l'Église, LG, n° 45; Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, VR, n° 1.

⁵ Const. dogmatique sur l'Église, LG, n° 45.

⁶ Cf. Code de Droit canonique, can. 646.

- 5 A la première profession, le novice promet par des vœux temporaires, devant Dieu et l'Église, de suivre les conseils évangéliques. L'émission des vœux temporaires peut se faire au cours de la messe, mais sans solennité particulière. Le rite de la première profession prévoit la remise de l'habit et d'autres insignes de la vie religieuse selon la très ancienne coutume de remettre l'habit à la fin du temps de probation ; car l'habit est un signe de consécration ⁷.
- 6 A la fin du temps prescrit, le religieux se consacre pour toujours au service de Dieu et de l'Église par la profession perpétuelle, qui représente l'union indissoluble du Christ et de l'Église, son épouse ⁸.
Le rite de la profession perpétuelle s'accomplit normalement, avec la solennité appropriée, au cours d'une messe à laquelle participent les religieux et le peuple de Dieu ⁹. Ce rite se déroule ainsi :
- a) *Un appel-interrogation* par le célébrant *ou bien une demande* par les futurs profès, qu'on pourrait omettre éventuellement.
 - b) *Une homélie* ou une allocution exposant au peuple et aux futurs profès la grandeur de la vie religieuse.
 - c) *Un dialogue* par lequel le célébrant ou le supérieur demande aux futurs profès s'ils sont décidés à se consacrer à Dieu et à tendre à la charité parfaite selon la règle de leur Institut.
 - d) *La supplication en forme de litanie* qui adresse sa prière à Dieu le Père et qui demande l'intercession de la Vierge Marie et de tous les saints.
 - e) *La profession de vœux* qui se fait devant l'Église, le supérieur légitime, les témoins et le peuple.
 - f) *Une bénédiction solennelle ou consécration des profès*, où l'Église confirme la profession par une consécration liturgique et prie le Père de répandre abondamment sur les profès les dons du Saint-Esprit.
 - g) Si c'est la coutume dans l'Institut, on remet ensuite les insignes de profession qui sont les signes visibles de la consécration perpétuelle à Dieu.
- 7 Dans certaines familles religieuses, les Constitutions prévoient, à des périodes déterminées, la rénovation des vœux.

Cette rénovation peut se faire au cours de la messe, mais sans solennité, surtout si elle a lieu assez souvent, ou chaque année.

En soi le rite liturgique ne vaut que pour une rénovation des vœux ayant valeur juridique. Néanmoins, la coutume s'est instaurée, dans quelques instituts, de renouveler les vœux par dévotion. Cette rénovation peut revêtir bien des formes.

⁷ Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse, VR, n° 17.

⁸ Const. dogmatique sur l'Église, LG, n° 44.

⁹ Const. sur la liturgie, SC, n° 80.

Mais il n'est pas recommandé d'accomplir au cours de la messe et en public ce qui relève de la dévotion privée. Si toutefois il paraît opportun de renouveler les vœux en public à l'occasion d'anniversaires particuliers, par exemple pour les 25 ou 50 ans de vie religieuse, on peut employer le rite de la rénovation des vœux, avec les adaptations requises.

- 8 Chacun de ces rites, quel qu'il soit, exige une célébration particulière selon sa nature propre. Il faut donc éviter de les grouper dans la même action liturgique.

III. MESSE A EMPLOYER POUR LE RITE DE LA PROFESSION RELIGIEUSE

- 9 Chaque fois qu'on célèbre la profession religieuse au cours de la messe, surtout la profession perpétuelle, il convient de dire une des messes prévues «pour le jour de la profession religieuse» qui se trouvent dans le Missel Romain ou dans les Propres religieux approuvés. Mais si c'est une solennité ou un dimanche des temps de l'Avent, du Carême ou de Pâques, ou encore le mercredi des Cendres, toute la Semaine sainte et le 2 novembre, on dit la messe du jour, en gardant, éventuellement, les formules propres de la prière eucharistique et de la bénédiction finale.
- 10 Lorsqu'on ne peut dire la messe «pour le jour de la profession religieuse», il est permis (sauf les dimanches d'Avent, de Carême et de Pâques, le Triduum pascal, les solennités, qu'elles soient ou non de précepte, et le 2 novembre) de choisir une lecture dans un Lectionnaire particulier, car la liturgie de la Parole a une grande valeur pour mettre en lumière la nature et les obligations de la vie religieuse, quand elle est appropriée à la célébration de la profession.
- 11 A la messe «pour le jour de la profession religieuse», on prend les vêtements de couleur blanche.

IV. ADAPTATIONS LAISSÉES A CHAQUE INSTITUT

- 12 Les normes pour le rite d'initiation ne sont pas obligatoires, à moins qu'on ne dise explicitement le contraire (par exemple que le rite doit toujours s'accomplir en dehors de la messe, n. 2) ou lorsque cela concerne la nature même du rite (par exemple que le rite doit être bref et simple, n. 3).
- 13 Tous ceux qui font profession ou renouvellent leurs vœux au cours de la messe doivent employer les rites de la profession temporaire, de la profession perpétuelle et de la rénovation des vœux, sauf s'ils ont un droit particulier ¹⁰.

¹⁰ Const. sur la liturgie, SC, n° 80.

14 Encore convient-il que les familles religieuses adaptent le rite pour qu'il exprime mieux la nature et l'esprit de chaque Institut. Dans ce but, toute faculté d'adaptation est laissée à chaque Institut, avec l'approbation du Siège Apostolique.

Pour cette adaptation, voici les principales règles à observer :

- a) Placer le rite aussitôt après l'Évangile.
- b) Garder l'ordre des parties. On peut d'ailleurs en omettre certaines, ou les remplacer par d'autres de même genre.
- c) Bien maintenir la différenciation liturgique entre profession perpétuelle et profession temporaire ou renouvelée, en se gardant d'introduire dans un rite des éléments d'un autre rite.
- d) On peut modifier beaucoup de formules du rite de la profession comme il est dit en son lieu ; il faut même le faire pour que la nature et l'esprit de l'Institut ressortent mieux. Étant donné que le Rituel romain propose plusieurs formules au choix, les Rituels particuliers peuvent ajouter d'autres formules du même genre.

15 Il est désormais interdit aux nouvelles familles religieuses d'adopter le rite de la profession « en présence du Saint-Sacrement », juste avant la communion, parce qu'il ne s'accorde pas avec le vrai sens liturgique. Quant aux Instituts qui, par droit particulier, utilisent ce rite, il leur est conseillé de ne plus l'employer.

De même il est recommandé à tous les religieux qui utilisent un rite particulier de laisser de côté tout ce qui est en contradiction manifeste avec les principes de la rénovation liturgique, d'adopter des formes liturgiques plus pures et de les observer.

Ainsi on obtiendra cette sobriété, cette dignité et cette plus grande unité si souhaitables en une telle matière ¹¹.

V. NOTES PASTORALES POUR L'ADAPTATION ¹²

Le texte de base de ce Rituel est proposé par l'Église à tous les Instituts. Chacun d'entre eux est invité à se l'approprier et à l'adapter à sa spiritualité propre. Lors de sa profession, le profès ou futur profès est aussi invité à faire des choix. Ce double niveau d'intervention est une des caractéristiques du Rituel.

¹¹ Const. sur la liturgie, SC, n° 80.

¹² Notes particulières au Rituel francophone (N.d.T.)

Adaptations par les Instituts

Elles seront faites en fonction de l'esprit et de la vie de ceux-ci, après révision des anciens rituels, en tenant compte du contenu doctrinal et du style liturgique.

En adoptant une formule et en faisant des choix, on veillera à ne pas appauvrir le Rituel.

On gardera bien visible la dimension ecclésiale des engagements religieux, et on cherchera les signes les plus parlants.

Adaptations par les profès

Il est prévu de pouvoir personnaliser certains endroits du Rituel: personnaliser n'est pas individualiser. On veillera à garder l'unité du rite, la progression et le rythme de la célébration.

Dans les choix des textes, les profès chercheront plus à percevoir les appels de Dieu qu'à justifier leur propre démarche.

En un bel équilibre, gestes, paroles, chants, silence et musique, bien ordonnés, contribueront à la dynamique propre à cette liturgie.

Participation de l'assemblée

Elle sera différente lors d'une profession temporaire et lors d'une profession perpétuelle. On veillera à sauvegarder la liberté spirituelle des jeunes profès en ne donnant pas trop de solennité à un engagement temporaire qui doit pouvoir être remis en cause éventuellement.

Tout l'ensemble de la célébration manifestera que la profession est plus un commencement qu'un couronnement, un don gratuit de Dieu plus que l'exercice d'une performance.

Le rituel ne prévoit pas de témoignages. C'est le mystère du Christ qui est célébré. Il s'adjoint des membres dans sa miséricorde.

L'Église tout entière appelle l'Esprit sur les profès, prie pour leur fidélité, rend grâce pour le don qui leur est fait, et insère ce rite dans une Eucharistie: signe d'une Église toute action de grâce dans le mystère pascal.

«Au dernier pas de création,
Viens faire l'homme Eucharistie».

PREMIÈRE PARTIE

**RITUEL
DE LA
PROFESSION
DES RELIGIEUX**

CHAPITRE I

INITIATION A LA VIE RELIGIEUSE

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE

Salutation du supérieur ou chant
Appel ou demande des postulants
Prière

LITURGIE DE LA PAROLE

Lecture(s)
Psaume(s)
Allocution du supérieur ou lecture d'un chapitre de la Règle

CONCLUSION DU RITE

Prière universelle
Notre Père
Oraison
Geste d'accueil de la communauté
Chant

PRÉLIMINAIRES

- 1 Le jour où commence le noviciat canonique, il convient d'accomplir un rite pour demander à Dieu la grâce que le noviciat atteigne son but.
- 2 Ce rite ne doit pas se dérouler pendant la messe.
- 3 Il sera d'une grande simplicité et sobriété; seule la communauté y participera.
- 4 On évitera dans les textes tout ce qui paraîtrait restreindre la liberté des novices ou qui voilerait la signification réelle du noviciat qui est un essai.
- 5 Pour ce rite, on choisira la salle du chapitre ou un autre lieu de communauté. En cas de nécessité, on peut l'accomplir dans une chapelle.

DÉROULEMENT DU RITE

Le rite pourrait fort bien s'insérer dans une célébration de la Parole qui mette en lumière la nature de la vie religieuse et le caractère de l'Institut.

RITE D'ENTRÉE

- 6 On commence *soit* par la salutation du supérieur, *soit* par le chant d'un psaume *ou* d'une hymne adaptée.
Ensuite le supérieur s'informe auprès des postulants de l'objet de leur demande, *ou* bien un postulant présente au supérieur la demande de tous.
- 7 Le supérieur demande aux postulants ce qu'ils veulent, en ces termes *ou* d'autres semblables :

Frères, que demandez-vous?

Les postulants ensemble, en ces termes *ou* d'autres semblables :

**De faire l'essai de votre genre de vie
et, quand vous nous en jugerez capables,
d'être admis dans votre famille
pour marcher à la suite du Christ.**

Le supérieur répond :

Le Seigneur vous soit en aide.

Les postulants :

Amen.

- 8 Un postulant parlant au nom de tous adresse au supérieur la demande suivante, en ces termes *ou* d'autres semblables :

**L'amour de Dieu nous pousse à venir ici
pour faire l'essai de votre genre de vie.
Apprenez-nous à suivre le Christ jusqu'à la croix,
à vivre pauvres, obéissants et chastes,
fidèles à la prière, adonnés à l'ascèse,
à servir l'Église et tous les hommes,
à former avec vous un seul cœur et une seule âme.
Aidez-nous à garder, à tout instant,
les commandements de l'Évangile,
à connaître votre Règle
et à observer la loi de la charité fraternelle.**

Ou bien il dit un texte entièrement élaboré par les postulants eux-mêmes.

Le supérieur, en ces termes *ou* d'autres semblables :

**Que le Dieu de miséricorde vous aide par sa grâce
et que le Divin Maître nous guide par sa lumière.**

Les postulants :

Amen.

- 9 Ensuite le supérieur dit :

Prions.

**Dieu qui appelles à la sainteté,
exauce les prières de tes serviteurs, N. et N.
qui désirent faire partie de notre famille.
Donne-leur ta grâce,
pour qu'en menant la vie commune
ils découvrent la charité fraternelle.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

L'assemblée :

Amen.

LITURGIE DE LA PAROLE

- 10 On lit ensuite des textes appropriés de l'Écriture avec les psaumes (cf. Lectionnaire rituel, p. 450 à 508).

- 11 Le supérieur fait une allocution sur la nature de la vie religieuse et le caractère de l'Institut; *ou bien* il lit un chapitre bien choisi de la Règle.

CONCLUSION DU RITE

- 12 Il est souhaitable de conclure le rite par la prière universelle et par le Notre Père, à quoi l'on peut ajouter, par exemple :

**Seigneur, toi qui appelles et donnes de répondre,
manifeste ta bonté envers tes serviteurs :
Fais connaître ta volonté à nos frères
qui désirent faire l'essai de notre genre de vie
et affermis-nous dans ton service.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous :

Amen.

- 13 Le supérieur confie les novices au père maître et la communauté leur donne le salut fraternel en usage dans l'Institut. Pendant ce temps, on chante une hymne *ou* un cantique approprié.

CHAPITRE II

PROFESSION TEMPORAIRE AU COURS DE LA MESSE

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE ET LITURGIE DE LA PAROLE

PROFESSION

Appel ou demande des novices

Homélie

Interrogation des futurs profès

Prière

Profession

Remise des insignes de la profession

(Credo)

Prière universelle

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Le célébrant vient à l'autel pour l'offertoire et la messe se poursuit comme à l'ordinaire.

PRÉLIMINAIRES

- 14 Ce rite a lieu pendant la messe: seuls les religieux qui ont terminé leur noviciat peuvent l'utiliser pour leur première profession (cf. Préliminaires, n°5)
- 15 On dit la messe du jour, *ou* si les rubriques le permettent, celle de la première profession (cf. Préliminaires, n°9).
- 16 Dans les Instituts de clercs, il appartient au supérieur qui reçoit la profession de présider le sacrifice eucharistique.
Dans les Instituts de laïcs, on prévoira pour le supérieur qui doit recevoir la profession une place appropriée dans le chœur.
- 17 D'ordinaire, la profession se fait devant le célébrant, qui au besoin aura son siège devant l'autel. On disposera les sièges des futurs profès de telle sorte que toute l'action liturgique puisse être bien suivie par les fidèles.
- 18 On prévoira assez de pain et de vin pour les ministres, les profès, leurs parents, leurs amis, et leurs confrères.
- 19 Préparer aussi:
 - le rituel de la profession religieuse; le Lectionnaire rituel;
 - l'habit, s'il est de tradition d'en remettre un pour la première profession (cf. Préliminaires, n°5);
 - le livre de la Règle ou des Constitutions, et les autres insignes de profession qu'il est convenu ou prescrit de remettre.

DÉROULEMENT DU RITE

RITE D'ENTRÉE

- 20 Quand les fidèles et la communauté sont réunis et que tout est en place, l'assemblée et la chorale chantent tandis que la procession s'avance dans l'église vers l'autel. Il convient que les futurs profès y prennent part, avec leur père (frère) maître et, dans les Instituts séculiers, avec le supérieur.
- 21 Une fois dans le chœur, on salue l'autel et chacun gagne sa place. Rien de particulier jusqu'à la liturgie de la Parole (on trouvera les antiennes et les prières propres dans le Missel).

LITURGIE DE LA PAROLE

22 Deux points particuliers :

- On peut prendre *soit*, si les rubriques le permettent, les lectures du jour, *soit* celles qui sont proposées au Lectionnaire rituel, p. 450 à 508 (cf. Préliminaires, n^{os} 9-10).
- On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.

PROFESSION

Appel ou demande des novices

23 Après l'Évangile tout le monde s'assied, sauf les futurs profès. On a le choix entre deux formules :

Première formule

Un diacre *ou* le maître des novices appelle par son nom chaque futur profès qui répond :

Me voici.

ou autrement, suivant la coutume de l'Institut ou du pays.

24 Le célébrant interroge en ces termes *ou d'autres semblables* :

**Frères (Fils) bien-aimés,
que demandez-vous à Dieu et à son Église sainte?**

Tous les futurs profès répondent ensemble, en ces termes *ou en d'autres semblables* :

**La miséricorde de Dieu
et la grâce de le servir plus parfaitement
dans votre Institut (N.).**

Le célébrant et tous les religieux répondent :

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre acclamation

Deuxième formule

25 *Ou bien* un des futurs profès, au nom de tous, s'adresse au célébrant (ou au supérieur) en ces termes *ou d'autres semblables* :

**Avec la grâce de Dieu,
nous qui connaissons ce qu'exige votre Règle
pour avoir vécu avec vous comme des frères
durant le temps de la probation,**

**nous demandons, père (frère),
à faire profession dans cette famille
afin de nous consacrer à Dieu et à son Royaume.**

Le célébrant et tous les religieux :

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre acclamation.

Homélie

26 Les futurs profès s'asseyent. L'homélie mettra en lumière à partir des lectures bibliques la grâce et les obligations de la profession religieuse, qui est un chemin vers la sainteté pour les profès, une grâce pour l'Église et toute la famille humaine.

Interrogation des futurs profès

27 Les futurs profès se lèvent ; le célébrant leur demande s'ils sont prêts à se consacrer à Dieu par les vœux, et à rechercher la charité parfaite, en suivant la Règle et les Constitutions de la famille religieuse. On propose ici un dialogue, dont chaque famille religieuse, selon son esprit et son caractère propre, pourra *changer ou omettre* telle ou telle partie.

Le célébrant :

**Frères (Fils) bien-aimés,
vous qui avez été consacrés à Dieu par l'eau et par l'Esprit
au jour de votre baptême ¹,
voulez-vous par la profession religieuse
lui être plus étroitement unis ²?**

Les futurs profès ensemble :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Pour suivre parfaitement le Christ, voulez-vous
garder la chasteté à cause du Royaume des cieux ³,
choisir la pauvreté ⁴
et vivre dans l'obéissance ? ⁵**

Les futurs profès :

Oui, je le veux.

¹ Jn 3,5. ² LG n° 44. ³ Mt 19, 12; VR n° 12. ⁴ VR n° 13. ⁵ LG n° 43.

28 Le célébrant demande à Dieu d'affermir ces décisions, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Que Dieu tout-puissant
vous l'accorde par sa grâce.**

Tous:

Amen.

Prière

29 Le célébrant demande le secours de Dieu:

Prions le Seigneur.

Si cela convient, tous prient quelques instants en silence.

**Seigneur,
regarde avec bienveillance ces frères
qui veulent aujourd'hui devant l'Église
te consacrer leur vie,
en professant les conseils évangéliques.
Que leur manière de vivre rende gloire à ton nom
et serve au salut du monde.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous:

Amen.

La profession

30 *Si c'est la coutume* de l'Institut, deux religieux viennent alors auprès du célébrant (ou du supérieur) pour servir de témoins. L'un après l'autre, les futurs profès s'avancent vers le célébrant (ou le supérieur) et lisent la formule de profession. On trouvera un modèle p. 33.

Si les futurs profès sont nombreux, ils peuvent lire la formule de profession tous ensemble, pourvu qu'à la fin chacun dise individuellement:

Je le promets

ou une formule équivalente pour exprimer son propre engagement. Après quoi, les religieux retournent à leur place.

Remise des insignes de la profession

- 31 S'il y a prise d'habit, le maître des novices et d'autres religieux remettent l'habit à chacun, en silence, *ou en disant* une formule, par exemple :

**Reçois ce vêtement
qui est le signe de ta consécration,
et garde au cœur l'engagement
dont il témoigne devant les hommes.**

Le profès :

Amen.

Si les profès sont nombreux, *ou* pour d'autres raisons, le célébrant (ou le supérieur) peut aussi remettre l'habit, en disant la formule (au pluriel) une seule fois pour tous.

Chaque profès revêt l'habit sur place ou en un autre lieu prévu. La chorale chante le psaume 23 (sans « Gloire au Père » à la fin) avec l'antienne :

**Voici le peuple de ceux qui te cherchent,
qui poursuivent ta face, Seigneur.**

ou un autre chant adapté.

On arrête le chant à la fin du rite.

- 32 Après la prise d'habit, les nouveaux profès, *si c'est la coutume*, s'avancent vers le célébrant (ou le supérieur), pour recevoir chacun le livre de la Règle *ou* des Constitutions.

Le célébrant, en ces termes *ou d'autres semblables* :

**Reçois la Règle de notre (cette) famille N. :
Observe-la fidèlement
et tu trouveras la charité parfaite ¹.**

Le profès :

Amen.

Puis il regagne sa place.

- 33 Si les profès sont nombreux, *ou* pour d'autres raisons, le célébrant (ou le supérieur) leur présente la Règle en disant la formule au pluriel une seule fois pour tous.

Puis ils s'avancent vers le célébrant (ou le supérieur) qui leur remet le livre de la Règle ou des Constitutions. Après quoi ils regagnent leur place.

- 34 *Si d'après* les règles et les traditions de l'Institut, on fait usage d'autres insignes de profession, on les remet alors sans rien dire ou en disant une formule appropriée. Dans tous les cas on veillera à garder au rite beauté et simplicité.

¹ LG n° 45.

35 On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.

Prière universelle

36 Il convient de conclure le rite de la profession par la prière universelle que l'on peut choisir aux pp. 81-85.

LITURGIE EUCHARISTIQUE

37 A la préparation des dons, *il conviendrait* que ce soient les nouveaux profès qui apportent le pain, le vin et l'eau pour le sacrifice eucharistique.

38 *Si cela semble opportun*, le célébrant donne la paix à chaque nouveau profès, comme d'ordinaire, *ou* suivant la coutume de l'Institut ou du pays.

39 Lorsque le célébrant a communié, les nouveaux profès s'avancent vers l'autel pour recevoir la communion, qui peut leur être donnée sous les deux espèces. Après eux, leurs parents, leurs amis et leurs confrères peuvent recevoir l'Eucharistie de la même manière.

CHAPITRE III

PROFESSION PERPÉTUELLE AU COURS DE LA MESSE

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE ET LITURGIE DE LA PAROLE

PROFESSION

Rites préparatoires

Appel ou demande des profès

Homélie

Interrogation des profès

Prière litanique

Rites essentiels

Profession

Bénédiction solennelle des profès

Rites complémentaires

Remise des insignes de la profession

Geste d'accueil des profès dans l'Institut

(*Credo*, selon les rubriques)

(Pas de prière universelle)

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Comme à l'ordinaire

PRÉLIMINAIRES

- 40 Pour célébrer la profession, par laquelle le religieux se consacre à Dieu pour toujours, *on choisira de préférence* un dimanche, *ou* une fête de notre Seigneur, de la Vierge, *ou* de Saints qui ont illustré la vie religieuse.
- 41 On ne doit pas célébrer le rite de la profession perpétuelle avec d'autres rites de profession (cf. Préliminaires, n°8).
- 42 On prévendra les fidèles, en temps voulu, du jour et de l'heure, pour qu'ils puissent y participer le plus nombreux possible.
- 43 On dira la messe prévue pour la profession religieuse, à moins que les rubriques ne prescrivent la messe du jour (cf. Préliminaires, n°9).
- 44 Quand c'est possible, *il est préférable que* les prêtres présents concélébrent dans la mesure où ils sont disponibles. La présidence revient au supérieur qui va recevoir la profession.
- 45 La profession se célèbre habituellement dans une église de la famille religieuse. *Mais des raisons pastorales* — mise en valeur de la vie religieuse, souci d'accroître la participation et l'unité du peuple de Dieu — *peuvent* faire préférer une église paroissiale, une cathédrale, ou un sanctuaire connu.
- 46 Cette dernière possibilité serait à retenir quand plusieurs instituts conviennent d'une célébration commune de la profession. Les supérieurs *pourraient* concélébrer, sous la présidence de l'évêque. Chaque supérieur reçoit les vœux des religieux de sa famille.
- 47 La célébration d'un tel acte implique de soi une certaine solennité; il ne conviendrait pas cependant qu'elle donne lieu à un déploiement fastueux contraire à la pauvreté religieuse.
- 48 Ordinairement, la profession religieuse s'accomplit devant le siège du célébrant; mais pour faciliter la participation des fidèles, il peut être bon de placer ce siège devant l'autel. Dans les instituts laïcs, on prévoira une place appropriée dans le chœur pour le supérieur qui doit recevoir la profession de ses religieux. Dans le chœur on prévoira également des sièges pour les futurs profès, mais disposés de telle sorte que toute l'action liturgique puisse être bien suivie par le peuple.
- 49 On prévoira assez de pain et de vin pour les ministres, les profès, leurs parents, leurs proches et leurs confrères.
- 50 Dans la préparation de ce qui est nécessaire à la messe, on n'oubliera pas: le rituel de la profession religieuse; le Lectionnaire rituel; les insignes de profession, *si c'est la coutume* d'en remettre dans l'Institut.

DÉROULEMENT DU RITE

RITE D'ENTRÉE

- 51 Quand les fidèles et la communauté sont réunis et que tout est en place, l'assemblée et la chorale chantent tandis que la procession s'avance dans l'église vers l'autel. Il convient que les futurs profès y prennent part, avec leur père maître et, dans les Instituts séculiers, avec le supérieur. Une fois dans le chœur, après la salutation de l'autel, chacun gagne sa place; et la messe se déroule normalement jusqu'à la liturgie de la Parole (on trouvera les antiennes et les prières propres dans le Missel).

LITURGIE DE LA PAROLE

- 52 Dans la liturgie de la Parole, tout se passe comme à l'ordinaire, à part les trois points suivants:
- On prend les lectures au Lectionnaire rituel, si l'on dit la Messe rituelle. Si on ne dit pas la Messe rituelle, on prend les lectures de la messe du jour. On peut cependant prendre une des lectures au Lectionnaire rituel, sauf les jours indiqués dans les Préliminaires au n° 9.
 - On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.
 - Il n'y a pas de prière universelle.

PROFESSION RELIGIEUSE

Appel ou demande des profès

- 53 Après l'Évangile, tout le monde s'assied, sauf les futurs profès qui restent debout. On a le choix entre deux formules.

Première formule

Le diacre *ou* le père maître appelle par son nom chaque futur profès qui répond:

Me voici.

ou autrement, suivant la coutume de l'Institut ou du pays.

- 54 Le célébrant, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Frères,
que demandez-vous à Dieu et à son Église sainte?**

Les futurs profès répondent tous ensemble en ces termes *ou d'autres semblables*:

**De servir Dieu
toute notre vie
dans cette famille (N.).**

Le célébrant et les religieux :

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre forme de réponse.

Deuxième formule

- 55 Un futur profès, au nom des autres, peut s'adresser au célébrant (*ou au supérieur*) en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Avec la grâce de Dieu
nous (N.N., nous) avons découvert dans votre communauté
les joies et les exigences
d'une vie donnée tout entière au Seigneur.
Aujourd'hui nous demandons, père (frère),
à faire profession perpétuelle dans cette famille,
pour la gloire de Dieu et le service de l'Église.**

Le supérieur et tous les religieux :

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre forme de réponse.

Homélie ou exhortation

- 56 Les futurs profès s'asseyent. L'homélie mettra en lumière à partir des lectures bibliques la grâce et les obligations de la profession religieuse, qui est un chemin vers la sainteté pour les profès, une grâce pour l'Église et toute la famille humaine.

Interrogation des profès

- 57 Les futurs profès se lèvent ; le célébrant leur demande s'ils sont prêts à se consacrer à Dieu par les vœux, et à rechercher la charité parfaite, selon la Règle et les Constitutions de la famille religieuse. On propose ici un dialogue, dont chaque famille religieuse, selon son esprit et son caractère propre, *pourra changer ou omettre telle ou telle partie.*

Le célébrant :

**Frères,
par le baptême vous êtes déjà morts au péché
et consacrés au Seigneur :
voulez-vous par la profession perpétuelle
lui être plus étroitement unis ? ¹**

¹ Rm 6,3; LG n^{os} 44 et 46.

Les futurs profès, ensemble :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Le Christ et la Vierge sa Mère ont choisi
de vivre parfaitement la chasteté,
l'obéissance et la pauvreté :
voulez-vous, avec la grâce de Dieu,
faire le même choix pour toujours? ¹**

Les futurs profès :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Voulez-vous tendre de toutes vos forces
à la perfection de l'amour de Dieu et du prochain ²,
en suivant fidèlement l'Évangile
et en gardant la Règle de votre Institut?**

Les futurs profès :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Voulez-vous, avec la force de l'Esprit Saint,
dépenser généreusement toute votre vie ³
au service du peuple de Dieu?**

Les futurs profès :

Oui, je le veux.

58 Pour les contemplatifs, le célébrant peut ajouter :

**En vivant dans le silence et la solitude,
la prière assidue et la pénitence joyeuse,
le travail obscur et le service des autres,
voulez-vous faire de Dieu votre unique souci ⁴?**

Les futurs profès :

Oui, je le veux.

¹ LG n° 46; VR n° 25.

² Mt 22, 34-40; Rm 13, 9-10; LG n° 45; VR n°s 1, 2^a.

³ Mt 20, 28; LG n° 44; VR n° 14.

⁴ VR n° 7.

59 Le célébrant prie Dieu d'affermir ces décisions, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Ce que Dieu a commencé en vous,
qu'il le mène à son accomplissement
pour le jour où le Christ viendra ¹.**

Prière litanique

60 Alors tout le monde se lève. Le célébrant, mains jointes, dit à l'assemblée:

**Frères bien-aimés,
demandons à Dieu le Père tout-puissant
de répandre sa bénédiction sur ces serviteurs
qu'il a appelés à suivre le Christ:
Que sa bonté les confirme dans leurs saints désirs.**

61 Si ce n'est pas un dimanche ou un jour du Temps pascal, le diacre dit:

Mettons-nous à genoux.

Les futurs profès peuvent se prosterner, si c'est la coutume du pays ou de la famille religieuse.

62 Les chantres entonnent alors les litanies, *auxquelles on peut ajouter* en leur lieu, quelques noms de saints particulièrement honorés dans la famille religieuse ou dans le pays.

**Seigneur, prends pitié.
Seigneur, prends pitié.
O Christ, prends pitié.
O Christ, prends pitié.
Seigneur, prends pitié.
Seigneur, prends pitié.**

Sainte Marie, mère de Dieu,	priez pour nous.
Saint Michel,	priez pour nous.
Saints anges de Dieu,	priez pour nous.
Saint Jean Baptiste,	priez pour nous.
Saint Joseph,	priez pour nous.
Saint Pierre et saint Paul,	priez pour nous.
Saint Jean l'Évangéliste,	priez pour nous.
Sainte Marie Madeleine,	priez pour nous.
Saint Étienne et saint Laurent,	priez pour nous.

¹ Ph 1, 6.

Sainte Agnès,	priez pour nous.
Saint Basile,	priez pour nous.
Saint Augustin,	priez pour nous.
Saint Benoît,	priez pour nous.
Saint François et saint Dominique,	priez pour nous.
Saint Ignace de Loyola,	priez pour nous.
Saint Vincent de Paul,	priez pour nous.
Saint Jean Bosco,	priez pour nous.
Sainte Catherine de Sienne,	priez pour nous.
Sainte Thérèse d'Avila,	priez pour nous.
Vous tous, saints et saintes de Dieu,	priez pour nous.

Montre-toi favorable,	délivre-nous, Seigneur.
De tout mal et de tout péché,	délivre-nous, Seigneur.
De la mort éternelle,	délivre-nous, Seigneur.
Par ton incarnation,	délivre-nous, Seigneur.
Par ta mort et ta résurrection,	délivre-nous, Seigneur.
Par le don de l'Esprit Saint,	délivre-nous, Seigneur.
Nous qui sommes pécheurs,	de grâce, écoute-nous.

(Pour ce qui suit, on ne prend qu'une demande de chaque lettre, et l'on peut, selon l'opportunité, en ajouter d'autres.)

- a) **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de faire fructifier la vie de ton Église ¹
par l'offrande et l'apostolat de tes fils, de grâce, écoute-nous.
- a') **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de répandre toujours davantage
les dons du Saint-Esprit
sur le Pape et tous les Évêques, de grâce, écoute-nous.
- b) **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de faire servir
le travail et la vie des religieux ²
au progrès de la famille humaine, de grâce, écoute-nous.
- b') **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de conduire tous les hommes
jusqu'à la plénitude de la vie chrétienne, de grâce, écoute-nous.

¹ VR n° 1.

² VR n° 2^d; GS n° 26.

- c) Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de garder et de faire grandir
la charité du Christ et l'esprit des fondateurs ¹
dans toutes les familles religieuses
qui te sont consacrées, de grâce, écoute-nous.
- c') Pour qu'il te plaise, Seigneur,
d'associer plus étroitement
à l'œuvre de la Rédemption ²
ceux qui suivent les conseils évangéliques, de grâce, écoute-nous.
- d) Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de combler de biens spirituels
les parents de tes serviteurs
pour l'offrande qu'ils te font, de grâce, écoute-nous.
- d') Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de rendre chaque jour ces nouveaux profès
plus conformes au Christ,
le premier-né de frères innombrables, de grâce, écoute-nous.
- e) Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de donner à tes fils
le courage de la fidélité, de grâce, écoute-nous.
- e') Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de bénir tes serviteurs, nos frères,
de les sanctifier et de les consacrer, de grâce, écoute-nous.
Jésus, Fils du Dieu vivant, de grâce, écoute-nous.

Christ, écoute-nous (bis).

Christ, exauce-nous (bis).

63 Le célébrant se lève et dit, les mains étendues :

Écoute, Seigneur,
la prière de ton peuple,
ouvre à ta grâce le cœur de tes fils :
Que le feu de ton Esprit purifie de toute faute
ceux qui se consacrent à toi
et qu'il les brûle d'une ardente charité.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

¹ VR nos 2^a, 2^b.

² VR n° 5.

³ Rm 8, 29.

Tous répondent :

Amen.

Le diacre ajoute, s'il y a lieu :

Levons-nous.

Toute l'assemblée se lève.

La profession

64 *Si c'est la coutume* de l'Institut, deux religieux viennent auprès du célébrant (ou du supérieur) pour servir de témoins. L'un après l'autre, les futurs profès s'avancent vers le célébrant (ou le supérieur) et lisent la formule de profession, qu'ils auront écrite de leur main.

Chaque famille religieuse *peut composer* une formule de profession à soumettre à la Congrégation des religieux et Instituts séculiers. Au besoin, on peut s'inspirer de ce modèle :

Le profès :

**Pour la gloire de Dieu,
moi, N.N., poussé par la ferme volonté
de me consacrer à lui de tout mon être
et de suivre le Christ ma vie entière,
devant mes frères ici présents,
entre vos mains (N. : *nom et fonction du supérieur*),
je fais, pour toujours (pour X...)
vœu de chasteté, pauvreté, obéissance,
selon (la Règle et) les Constitutions de N.,
et je me donne de tout cœur à cette famille,
pour parvenir, avec la grâce du Saint-Esprit
et l'aide de la Vierge Marie,
à la charité parfaite,
dans le service de Dieu et de l'Église.**

Le supérieur *peut dire* :

**Et moi,
par le pouvoir qui m'est donné,
au nom de l'Église,
je reçois les vœux
que vous venez d'émettre dans N. (*nom de l'Institut*)
et je vous confie à l'amour de Dieu
pour qu'il unisse votre offrande
au sacrifice du Christ,
et vous rende capable de la vivre en plénitude.**

Il est bien que chaque profès aille à son tour déposer son écrit sur l'autel ; *si c'est faisable*, il signe sur l'autel l'acte officiel de la profession.

66 Ensuite, *si c'est la coutume* de l'Institut, les profès debout, peuvent chanter une antienne *ou* une hymne, exprimant la joie de leur consécration, par exemple :

**Que ta promesse me soutienne, et je vivrai :
Seigneur, ne déçois pas mon attente. ¹**

Bénédictio solennelle ou consécration des profès

67 Les nouveaux profès se mettent à genoux ; le célébrant, mains étendues, dit la prière de bénédiction I : « Père qui es la source de toute sainteté », dans laquelle on peut supprimer, si l'on veut, ce qui est placé entre parenthèses, *ou bien* la prière II : « Seigneur qui fais grandir en sainteté ».

I

**Père qui es la source de toute sainteté,
tu as tellement aimé l'homme, ta créature,
que tu l'as destiné à partager ta propre vie ;
et jamais la faute d'Adam ni les péchés des hommes
n'ont pu te détourner de ce dessein.
En effet, dans les premiers temps, ton serviteur Abel
fut un exemple de vie sans reproche.
Et tu as fait se lever dans le peuple des Hébreux
des hommes et des femmes de grande vertu,
parmi lesquels il y eut la Vierge très sainte,
la plus parfaite des filles d'Israël,
Marie, de qui est né Jésus Christ, notre Seigneur,
le Verbe fait chair pour sauver le monde.
Il est venu au milieu de nous, parfaite image de ta sainteté ;
pour nous enrichir,
il a pris notre pauvreté ;
pour nous rendre libres,
il a vécu la condition d'esclave.
Dans le mystère de sa Pâque, en se livrant par amour,
il a racheté le monde et sanctifié son Église,
obtenant de toi, Seigneur,
que tu la combles des dons de l'Esprit.**

¹ Ps 118, 116.

Et c'est toi qui, par la voix de cet Esprit Consolateur,
as appelé un grand nombre d'hommes et de femmes
à suivre le Christ.

Ils ont tout quitté par amour
pour se donner à toi totalement
et se mettre au service de tous leurs frères.

Regarde donc, Seigneur,
ceux que tu as toi-même appelés ;
envoie sur eux l'Esprit de sainteté :
aide-les à garder fidèlement
ce qu'avec ta grâce ils ont promis dans la joie.

Qu'ils tiennent les yeux fixés
sur les exemples du Divin Maître
et s'efforcent de lui ressembler.

(Qu'il y ait en eux
une charité parfaite,
une joyeuse pauvreté,
une généreuse obéissance.

Qu'ils te plaisent par leur humilité,
qu'ils te servent de tout leur cœur
et t'aiment de toutes leurs forces.

Patients au milieu des épreuves,
et fermes dans la foi,
qu'ils agissent avec amour,
pleins de joyeuse espérance.)

Que leur manière de vivre édifie l'Église,
fasse avancer le salut du monde
et soit un signe du Royaume des cieux.

Père très saint,
protège tes serviteurs et conduis-les.

Quand ils paraîtront devant ton Fils,
sois leur bonheur et leur récompense :
qu'ils se réjouissent d'avoir vécu à ton service.

Enracinés dans ta charité,
qu'ils aient part à la joie des saints
et te rendent gloire avec eux pour l'éternité.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.

II

Seigneur qui fais grandir en sainteté ton Église,
toute la création chante tes louanges.

C'est toi, au commencement des temps,
qui as créé le monde pour notre joie ;
quand il fut dégradé par la faute d'Adam,
tu as promis de faire une création nouvelle.

La terre d'aujourd'hui,
tu l'as confiée aux hommes,
pour que leur travail lui fasse porter du fruit,
et qu'en parcourant les routes de ce monde
ils dirigent leurs pas vers la cité du ciel.

Mais tes fils, à qui tu as révélé tes mystères,
tu les as rassemblés dans ton Église
et tu leur as donné les dons divers de l'Esprit :
et s'il en est qui te servent dans la sainteté du mariage,
il en est aussi qui se consacrent à toi corps et âme
pour le Royaume ;

ils mettent leurs biens en commun
et se témoignent un tel amour mutuel
qu'en formant un même cœur,
ils offrent au monde
une image de la communauté éternelle.

Seigneur, nous t'en prions :
envoie ton Esprit
sur ces frères qui ont répondu fidèlement
à la parole du Christ.

Fortifie leur cœur
et rends leur vie conforme à l'Évangile.
Qu'ils se portent mutuellement une vive charité
et brûlent du désir de servir les hommes,
afin de témoigner devant tous
que tu es le Dieu unique et véritable
qui aime d'un amour infini.

Donne-leur, Seigneur, dès maintenant,
dans les luttes qu'ils mènent avec courage,
le centuple que tu as promis,
et dans l'éternité, la joie de ta victoire.

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.

Remise des insignes de la profession

68 Après la bénédiction des profès, si l'Institut fait usage d'insignes de profession, les nouveaux profès viennent devant le célébrant qui les leur remet *sans rien dire ou en disant* une formule appropriée. Pendant ce temps, la chorale et l'assemblée chantent le psaume 83 avec l'antienne :

**Heureux les habitants de ta maison, Seigneur !
Ils te loueront dans les siècles des siècles.**

69 Ou un autre chant adapté. On reprend l'antienne tous les deux versets ; à la fin du psaume on ne chante pas le « Gloire au Père », mais l'antienne. Le chant du psaume s'arrête lorsque le rite est achevé, et l'on reprend l'antienne.

Accueil des profès

70 La remise des insignes achevée ou sinon, après la bénédiction solennelle, l'appartenance des nouveaux profès à leur Institut peut être signifiée, *si c'est l'usage*, ou si on le juge opportun :

a) *Ou bien* par quelques mots du célébrant (ou du supérieur), par exemple :

**Vous faites définitivement partie de notre Congrégation.
Désormais vous aurez tout en commun avec nous.**

On peut ajouter, si l'on veut :

**Accomplissez fidèlement
la mission que vous confie l'Église
et que vous remplirez en son nom ¹.**

Tous les religieux :

Amen.

b) *Ou bien* par le rite du baiser de paix, pendant lequel la chorale et l'assemblée chantent le psaume 132 avec l'antienne :

**Il est bon, il est doux pour des frères
de vivre ensemble et d'être unis !**

ou un autre chant adapté. Dans ce cas on omettra le baiser de paix avant la communion.

¹ VR n° 8.

71 Après quoi, les profès retournent à leur place et la messe continue. On dit le *Credo*, s'il est prévu par les rubriques, mais on omet la prière universelle, car il y a eu les litanies.

LITURGIE EUCHARISTIQUE

72 A la préparation des dons, il conviendrait que ce soient les nouveaux profès qui apportent le pain, le vin et l'eau pour le sacrifice eucharistique.

On trouvera une préface propre dans le Missel.

73 Dans les prières eucharistiques, on rappellera la consécration des profès par les formules propres indiquées dans le Missel.

74 Avant la communion, si cela n'a pas été fait précédemment (cf. 70b), le célébrant donne le baiser de paix à chaque nouveau profès comme d'ordinaire ou suivant la coutume de l'Institut ou du pays.

75 Lorsque le célébrant a communié, les nouveaux profès s'avancent vers l'autel pour recevoir la communion, qui peut leur être donnée sous les deux espèces. Après eux, leurs parents, leurs amis et leurs confrères peuvent recevoir l'Eucharistie de la même manière.

RITE DE CONCLUSION

76 Après la prière de communion, les nouveaux profès vont devant l'autel et le célébrant dit *l'une des* bénédictions suivantes :

I

Le célébrant :

**Le Seigneur a multiplié pour vous ses dons :
qu'il vous comble encore de sa grâce
afin que vos travaux
et la sainteté de votre vie
contribuent à l'édification de son peuple.**

Les profès :

Amen.

Le célébrant :

**Qu'il vous établisse auprès de tous
comme signes et témoins de son amour.
Amen.**

Le célébrant :

**Et qu'il accueille un jour dans le ciel
ceux qu'il aura appelés sur la terre
à suivre le Christ.**

Les profès :

Amen.

77 Enfin le célébrant donne la bénédiction à toute l'assemblée :

**Et vous tous, qui avez participé à cette célébration,
que Dieu tout-puissant vous bénisse,
le Père, le Fils † et le Saint-Esprit.**

Tous :

Amen.

II

Le célébrant :

**Dieu a mis dans vos cœurs le désir du bien :
qu'il vous donne ferveur et courage
pour que vous soyez fidèles à vos engagements.**

Tous :

Amen.

Le célébrant :

**Vous avez choisi une voie étroite :
que le Seigneur vous donne de la suivre
dans la joie du Christ
et de porter allègrement les fardeaux de vos frères.**

Les profès :

Amen.

Le célébrant :

**Que la charité de Dieu fasse de vous
une famille rassemblée au nom du Seigneur,
une image de l'amour du Christ.**

Les profès:

Amen.

Le célébrant:

**Et vous tous qui avez pris part à cette célébration,
que Dieu tout-puissant vous bénisse,
le Père, le Fils † et le Saint-Esprit.**

Tous:

Amen.

CHAPITRE IV

**RENOUVELLEMENT DES VOEUX
AU COURS DE LA MESSE**

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE ET LITURGIE DE LA PAROLE

RENOUVELLEMENT DES VOEUX

Prière
Renouvellement de la profession
(Credo)
Prière universelle

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Le célébrant monte à l'autel pour l'offertoire, et la messe se poursuit comme à l'ordinaire.

PRÉLIMINAIRES

- 78 Le renouvellement des vœux prescrit, soit par le droit de l'Église universelle, soit par les Constitutions, peut se faire, si l'Institut le juge opportun, pendant la messe.
- 79 On lui gardera une très grande simplicité, surtout si les Constitutions y obligent+ fréquemment ou chaque année.
- 80 On dit la messe du jour *ou*, si c'est possible d'après les rubriques, la messe prévue pour le jour anniversaire de la profession religieuse (cf. Préliminaires, n. 9).
- 81 Dans les Instituts de clercs, la présidence revient de droit au supérieur qui reçoit les vœux. Mais dans les Instituts de frères, on préparera dans le chœur un siège pour le supérieur qui doit recevoir les vœux.
- 82 Les religieux qui renouvellent leur profession peuvent communier sous les deux espèces.

DÉROULEMENT DU RITE

RITE D'ENTRÉE

- 83 Le rite d'entrée se déroule comme à l'ordinaire (on trouvera les antiennes et les prières propres dans le Missel).

LITURGIE DE LA PAROLE

Deux particularités:

- On prend les lectures au Lectionnaire rituel, si l'on dit la Messe rituelle. Si on ne dit pas la Messe rituelle, on prend les lectures à la messe du jour. On peut cependant prendre une des lectures au Lectionnaire rituel, sauf les jours indiqués dans les Préliminaires au n° 9.
 - On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.
- 84 Après l'Évangile, on rappellera dans l'homélie l'importance et la valeur de la vie religieuse, en même temps qu'on expliquera le sens des lectures bibliques.

RENOUVELLEMENT DES VOEUX

Prière

85 Après l'homélie, le célébrant invite l'assemblée à la prière, *en disant par exemple*:

**Frères bien-aimés,
demandons à Dieu
de donner la force de persévérer
à ceux qui vont aujourd'hui
renouveler devant l'Église leur profession.**

Après un temps de silence, le célébrant dit:

**Seigneur,
regarde ces frères que tu as appelés
dans le secret de ton amour
à mener la vie parfaite de l'Évangile.
Avec joie ils ont pris le chemin qui mène à toi,
donne-leur la charité dont ils ont besoin
pour le parcourir jusqu'au terme.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous:

Amen.

Renouvellement de la profession

86 Après l'oraison, *si c'est la coutume* de l'Institut, deux religieux viennent auprès du célébrant (ou du supérieur) pour servir de témoins. L'un après l'autre, les profès s'avancent vers le célébrant (ou le supérieur) et lisent la formule de profession. Si les profès sont nombreux, ils peuvent lire la formule tous ensemble, pourvu qu'à la fin chacun dise individuellement:

Je le promets.

ou une formule équivalente, pour exprimer son propre engagement.
Puis on dit le *Credo*, s'il est prévu par les rubriques du jour.

Prière universelle

87 On termine le renouvellement des vœux par la prière universelle (on peut s'inspirer des formules proposées aux pp. 81 à 85).

LITURGIE EUCHARISTIQUE

- 88 A la préparation des dons, *il conviendrait* que ce soient les religieux qui ont renouvelé leurs vœux qui apportent le pain, le vin et l'eau pour le sacrifice eucharistique.
- 89 Le célébrant donne la paix à chacun des religieux qui viennent de renouveler leurs vœux, comme d'habitude ou selon les coutumes du pays ou de l'Institut. Si les profès sont nombreux, il donne la paix au premier qui la transmet aux autres.
- 90 Lorsque le célébrant a communié, les profès s'avancent vers l'autel pour recevoir la communion, qui peut leur être donnée sous les deux espèces.

DEUXIÈME PARTIE

**RITUEL
DE LA
PROFESSION
DES RELIGIEUSES**

CHAPITRE I

INITIATION A LA VIE RELIGIEUSE

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE

Salutation de la supérieure ou chant
Appel ou demande des postulantes
Prière

LITURGIE DE LA PAROLE

Lecture(s)
Psaume(s)
Allocution de la supérieure
ou lecture d'un chapitre de la Règle

CONCLUSION DU RITE

Prière universelle
Notre Père
Oraison
Geste d'accueil de la communauté
Chant

PRÉLIMINAIRES

- 1 Le jour où commence le noviciat canonique, il convient d'accomplir un rite pour demander à Dieu la grâce que le noviciat atteigne son but.
- 2 Ce rite ne doit pas se dérouler pendant la messe.
- 3 Il sera d'une grande simplicité et sobriété; seule la communauté y participera.
- 4 On évitera dans les textes tout ce qui paraîtrait restreindre la liberté des novices ou qui voilerait la signification réelle du noviciat qui est un essai.
- 5 Pour ce rite, on choisira la salle du chapitre ou un autre lieu de communauté. En cas de nécessité on peut l'accomplir dans une chapelle.

DÉROULEMENT DU RITE

Le rite pourrait fort bien s'insérer dans une célébration de la Parole qui mette en lumière la nature de la vie religieuse et le caractère de l'Institut.

RITE D'ENTRÉE

- 6 On commence *soit* par la salutation de la supérieure, *soit* par le chant d'un psaume *ou* d'une hymne adaptée.
- 7 Ensuite la supérieure s'informe auprès des postulantes de l'objet de leur demande, *ou* bien une postulante présente à la supérieure la demande de toutes.

La supérieure demande aux postulantes ce qu'elles veulent, en ces termes *ou d'autres semblables*:

Mes sœurs, que demandez-vous?

Les postulantes ensemble, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**De faire l'essai de votre genre de vie
et, quand vous nous en jugerez capables,
d'être admises dans votre famille
pour marcher à la suite du Christ.**

La supérieure répond:

Le Seigneur vous soit en aide.

Les postulantes:

Amen.

- 8 Une postulante, parlant au nom de toutes, adresse à la supérieure la demande suivante, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**L'amour de Dieu nous pousse à venir ici
pour faire l'essai de votre genre de vie.
Apprenez-nous à suivre le Christ jusqu'à la croix,
à vivre pauvres, obéissantes et chastes,
fidèles à la prière, adonnées à l'ascèse,
à servir l'Église et tous les hommes,
à former avec vous un seul cœur et une seule âme.
Aidez-nous à garder, à tout instant,
les commandements de l'Évangile,
à connaître votre Règle
et à observer la loi de la charité fraternelle.**

Ou bien elle dit un texte entièrement élaboré par les postulantes elles-mêmes.

La supérieure en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Que le Dieu de miséricorde vous aide par sa grâce
et que le Divin Maître nous guide par sa lumière.**

Les postulantes:

Amen.

- 9 Ensuite la supérieure dit:

Prions.

**Dieu qui appelles à la sainteté,
exauce les prières de nos sœurs N. et N.
qui, pour te servir plus parfaitement,
désirent faire partie de notre famille.
Donne-leur ta grâce,
pour qu'en menant la vie commune
elles découvrent la charité fraternelle.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

L'assemblée:

Amen.

LITURGIE DE LA PAROLE

- 10 On lit ensuite des textes appropriés de l'Écriture, avec les psaumes qui conviennent (cf. Lectionnaire rituel, p. 450 à 508).

- 11 La supérieure fait une allocution sur la nature de la vie religieuse et le caractère de l'Institut; *ou bien* elle lit un chapitre bien choisi de la Règle.

CONCLUSION DU RITE

- 12 Il est souhaitable de conclure le rite par la prière universelle et par le *Notre Père*, à quoi l'on peut ajouter, *par exemple*:

**Seigneur, toi qui appelles et donnes de répondre,
écoute-nous :
accorde-nous de rechercher ta volonté
avec nos sœurs qui désirent suivre ton Fils.
Fais-nous mener à bien les desseins que tu as sur elles.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous:

Amen.

- 13 La supérieure confie les novices à la maîtresse des novices et la communauté leur donne le salut fraternel en usage dans l'Institut. Pendant ce temps, on chante une hymne *ou* un cantique approprié.

CHAPITRE II

PROFESSION TEMPORAIRE AU COURS DE LA MESSE

PLAN DU RITE

(BÉNÉDICTION DE L'HABIT)

RITE D'ENTRÉE ET LITURGIE DE LA PAROLE

PROFESSION

Appel ou demande des novices

Homélie

Interrogation des futures professes

Prière

Profession

Remise des insignes de la profession

(Credo)

Prière universelle

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Le célébrant vient à l'autel pour l'offertoire et la messe se poursuit comme à l'ordinaire.

PRÉLIMINAIRES

- 14 Ce rite a lieu pendant la messe ; seules les religieuses qui ont terminé leur noviciat peuvent l'utiliser pour leur première profession (cf. Préliminaires, n° 5).

BÉNÉDICTION DE L'HABIT LA VEILLE DE LA PROFESSION

- 15 La veille de la profession, il convient de remettre l'habit religieux, à l'exception du voile, aux novices admises à la première profession.
- 16 Un prêtre ou un autre ministre compétent bénit les habits, à l'exception des voiles, par la prière suivante, ou une autre semblable :

V Notre secours est dans le nom du Seigneur.

R/ Qui a fait le ciel et la terre.

V Le Seigneur soit avec vous.

R/ Et avec votre esprit.

Prions le Seigneur :

Dieu notre Père,

**tu as voulu que ton Fils revête notre nature mortelle
en s'incarnant dans le sein de la Vierge Marie.**

Accorde aux sœurs

**qui vont porter ces habits que nous bénissons,
d'être un signe de la résurrection à venir
et de revêtir un jour la gloire impérissable.**

Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.

On peut asperger les habits d'eau bénite.

- 17 A l'heure prévue, la supérieure réunit la communauté et les novices et les prépare, brièvement, au rite de la profession qui aura lieu le lendemain. Puis elle remet à chacune des novices l'habit religieux (sans le voile), qu'elles prennent pour le rite d'entrée de la messe.
- 18 On dit la messe du jour, *ou* si les rubriques le permettent, celle de la première profession (cf. Préliminaires, n. 9-11).
- 19 Pendant la profession le célébrant se tient au siège ; on préparera dans le chœur un siège pour la supérieure ; les futures professes seront placées de telle sorte que toute l'action liturgique puisse être bien suivie par les fidèles.
- 20 Les religieuses soumises à la règle de la clôture peuvent, en tenant compte des lois générales de l'Église et des circonstances particulières, faire la profession temporaire dans le chœur.

21 On prévoira assez de pain et de vin pour les ministres, les professes, leurs parents, leurs amis et la communauté.

22 Préparer aussi :

- le rituel de la profession religieuse ; le Lectionnaire rituel ;
- les voiles, s'il est de tradition d'en remettre pour la première profession (cf. Préliminaires, n. 5) ;
- le livre de la Règle ou des Constitutions, et les autres insignes de profession qu'il est convenu ou prescrit de remettre.

DÉROULEMENT DU RITE

RITE D'ENTRÉE

23 Quand les fidèles et la communauté sont réunis et que tout est en place, l'assemblée et la chorale chantent tandis que la procession s'avance dans l'église vers l'autel. Il convient que les futures professes y prennent part, avec la supérieure et la maîtresse des novices.

24 Une fois dans le chœur, on salue l'autel et chacun gagne sa place. Rien de particulier jusqu'à la liturgie de la Parole (on trouvera les antiennes et les prières propres dans le Missel).

LITURGIE DE LA PAROLE

25 Deux points particuliers :

- On peut prendre soit les lectures du jour, *soit*, si les rubriques le permettent, celles qui sont proposées au Lectionnaire rituel, p. 450 à 508 (cf. Préliminaires, n. 9-10).
- On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.

PROFESSION

26 **Appel ou demande des novices**

Après l'Évangile tout le monde s'assied sauf les futures professes. On a le choix entre deux formules

Première formule

Le diacre ou la maîtresse des novices appelle par son nom chaque future professe qui répond :

Tu m'as appelée, Seigneur, me voici. ¹

ou autrement, suivant la coutume de l'Institut ou du pays.

¹ 1 S 3, 6.

27 Le célébrant interroge en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Filles (Sœurs) bien-aimées,
que demandez-vous à Dieu et à son Église sainte?**

Les futures professes répondent ensemble, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**La miséricorde du Seigneur
et la vie en communauté dans cette famille (N.)**

Le célébrant et toutes les religieuses:

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre acclamation.

Deuxième formule

28 *Ou bien* une des futures professes, au nom de toutes, s'adresse à la supérieure, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Avec la grâce de Dieu.
nous qui connaissons ce qu'exige votre Règle
pour avoir vécu fraternellement avec vous
durant le temps de la probation,
nous demandons, ma mère (sœur),
à faire profession dans cette famille
afin de nous consacrer à Dieu et à son Royaume.**

La supérieure et toutes les religieuses:

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre acclamation.

Homélie

29 Les futures professes s'asseyent. L'homélie mettra en lumière à partir des lectures bibliques la grâce et les obligations de la profession religieuse, qui est un chemin vers la sainteté pour les professes, une grâce pour l'Église et toute la famille humaine.

Interrogation des futures professes

30 Les futures professes se lèvent; le célébrant leur demande si elles sont prêtes à se consacrer à Dieu par les vœux, et à rechercher la charité parfaite, en suivant la Règle et les Constitutions de la famille religieuse. On propose ici un dialogue, dont chaque famille religieuse, selon son esprit et son caractère propre, *pourra changer ou omettre* telle ou telle partie.

Le célébrant :

**Filles (Sœurs) bien-aimées,
vous qui avez été consacrées à Dieu par l'eau et par l'Esprit
au jour de votre baptême ¹,
voulez-vous par la profession religieuse
lui être plus étroitement unies ? ²**

Les futures professes ensemble :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Pour suivre parfaitement le Christ, voulez-vous
garder la chasteté à cause du Royaume des cieux ³,
choisir la pauvreté ⁴
et vivre dans l'obéissance ? ⁵**

Les futures professes :

Oui, je le veux.

31 Le célébrant demande à Dieu d'affermir ces décisions, en ces termes *ou* d'autres semblables :

**Que Dieu tout-puissant
vous l'accorde par sa grâce.**

Toutes :

Amen.

Prière

32 Le célébrant demande le secours de Dieu :

Prions le Seigneur.

Si cela convient, tous prient quelques instances en silence.

**Seigneur, regarde avec bienveillance ces sœurs
qui, aujourd'hui devant l'Église,
cherchent à imiter de plus près ton Fils,
en professant les conseils évangéliques ;
Que leur manière de vivre rende gloire à ton nom
et serve au salut du monde.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous :

Amen.

¹ Jn 3, 5. ² LG n° 44. ³ VR n° 12. ⁴ VR n° 13. ⁵ LG n° 13.

La profession

- 33 Si c'est la coutume de l'Institut, deux religieuses professes viennent alors auprès de la supérieure pour servir de témoins. L'une après l'autre, les futures professes s'avancent vers la supérieure et lisent la formule de profession (on trouvera un modèle p. 67).

Si les futures professes sont nombreuses, elles peuvent lire la formule de profession toutes ensemble, pourvu qu'à la fin chacune dise individuellement :

Je le promets.

ou une formule équivalente, pour exprimer son propre engagement. Après quoi les religieuses retournent à leur place.

Remise des insignes de la profession

- 34 Si l'on doit remettre le voile, le célébrant, aidé par la supérieure et la maîtresse des novices, l'impose à chaque professe en disant, par exemple :

**Recevez ce voile,
qu'il soit pour vous le signe de votre soumission au Seigneur
et de votre consécration au service de l'Église.**

La professe :

Amen.

- 35 Là où c'est la coutume, le célébrant lui remet le livre de la Règle ou des Constitutions par ces mots, *ou d'autres semblables* :

**Recevez la Règle de cette famille (N.)
et manifestez par toute votre vie
ce que vous avez appris avec soin.**

La professe :

Amen.

Elle regagne sa place avec le livre.

- 36 Après qu'une ou deux professes ont reçu la Règle, on chante le psaume 44 avec l'antienne :

J'ai cherché celui que mon cœur aime. ¹

ou un autre chant adapté.

Tous les deux versets on reprend l'antienne; on ne dit pas le *Gloire au Père*, mais on reprend l'antienne. Le chant se termine avec la fin du rite.

¹ Ct 3, 1.

- 37 Si d'après les règles et les traditions de l'Institut, on fait usage d'autres insignes de profession, on les remet alors sans rien dire ou en disant une formule appropriée. Dans tous les cas on veillera à garder au rite beauté et simplicité.
- 38 Si les nouvelles professes sont nombreuses, *ou* pour une autre raison valable, le célébrant peut dire à toutes ensemble :

**Mes sœurs,
recevez le voile et la Règle,
qui sont les signes de votre profession :
Soyez soumises au Christ Jésus
et manifestez par toute votre vie
ce que vous avez appris avec soin.**

Les professes :

Amen.

Elles viennent devant le célébrant qui, avec l'aide de la supérieure et de la responsable de formation, leur impose le voile et leur remet la Règle. Puis elles regagnent leur place.

Pendant ce temps la chorale et l'assemblée chantent le psaume 44 avec l'antienne :

J'ai cherché celui que mon cœur aime.

ou un autre chant adapté. Le chant se termine avec la fin du rite. On ne dit pas le «Gloire au Père», mais on reprend l'antienne.

Puis on dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.

Prière universelle

- 39 Il convient de conclure le rite de la profession par la prière universelle que l'on peut choisir aux pp. 86 à 89.

LITURGIE EUCHARISTIQUE

- 40 A la préparation des dons, *il conviendrait* que ce soient les nouvelles professes qui apportent le pain, le vin et l'eau pour le sacrifice eucharistique.
- 41 Après le rite de paix, le célébrant, de la manière qui convient, donne la paix aux religieuses qui viennent de faire profession, ainsi qu'à tous les assistants.
- 42 Lorsque le célébrant a communié, les nouvelles professes s'avancent vers l'autel pour recevoir la communion, qui peut leur être donnée sous les deux espèces. Après elles, leurs parents, leurs proches et les autres religieuses peuvent recevoir l'Eucharistie de la même manière.

CHAPITRE III

PROFESSION PERPÉTUELLE AU COURS DE LA MESSE

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE ET LITURGIE DE LA PAROLE

PROFESSION

Rites préparatoires

Appel ou demande des professes

Homélie

Interrogation des professes

Prière litanique

Rites essentiels

Profession

Bénédiction solennelle des professes

Rites complémentaires

Remise des insignes de la profession

Geste d'accueil des professes dans l'Institut

(*Credo*, selon les rubriques)

(Pas de prière universelle)

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Comme à l'ordinaire

PRÉLIMINAIRES

- 43 Pour célébrer la profession par laquelle la religieuse se consacre à Dieu pour toujours, on choisira de préférence un dimanche, *ou* une fête de notre Seigneur, de la Vierge, *ou* de Saints qui ont illustré la vie religieuse.
- 44 On ne doit pas célébrer le rite de la profession perpétuelle avec d'autres rites de profession (cf. Préliminaires, n° 8).
- 45 On prévendra les fidèles, en temps voulu, du jour et de l'heure, pour qu'ils puissent y participer le plus nombreux possible.
- 46 On dira la messe prévue pour la profession religieuse, à moins que les rubriques ne prescrivent la messe du jour (cf. Préliminaires, n° 9).
- 47 Quand c'est possible, il est préférable que les prêtres présents concélébrent dans la mesure où ils sont disponibles.
- 48 Ordinairement la profession religieuse s'accomplit devant le siège du célébrant. On prévoira une place appropriée dans le chœur pour la supérieure qui doit recevoir la profession de ses religieuses. On prévoira également des sièges pour les futures professes, mais disposés de telle sorte que toute l'action liturgique puisse être bien suivie par le peuple.
- 49 Il est souhaitable que même les religieuses soumises à la loi de la clôture fassent leur profession perpétuelle dans le chœur.
- 50 La profession se célèbre habituellement dans une église de la famille religieuse. Mais des raisons pastorales — mise en valeur de la vie religieuse, souci d'accroître la participation et l'unité du peuple de Dieu — *peuvent* faire préférer une église paroissiale, une cathédrale, ou un sanctuaire connu.
- 51 Cette dernière possibilité serait à retenir quand plusieurs instituts conviennent d'une célébration commune de la profession au cours d'une même messe; l'évêque peut présider. Chaque supérieure reçoit les vœux des religieuses de sa famille. En tout ceci, les contemplatives observeront les règles de leur clôture.
- 52 La célébration d'un tel acte implique de soi une certaine solennité; il ne conviendrait pas cependant qu'elle donne lieu à un déploiement fastueux contraire à la pauvreté religieuse.
- 53 On prévoira assez de pain et de vin pour les ministres, les professes, leurs parents, leurs proches et les sœurs.
- 54 Dans la préparation de ce qui est nécessaire à la messe, on n'oubliera pas: le rituel de la profession religieuse; le Lectionnaire rituel; les insignes de profession, si c'est la coutume d'en remettre dans l'Institut.

DÉROULEMENT DU RITE

RITE D'ENTRÉE

- 55 Quand les fidèles et la communauté sont réunis et que tout est en place, l'assemblée et la chorale chantent tandis que la procession s'avance dans l'église vers l'autel. Il convient que les futures professes y prennent part, avec leur supérieure et leur responsable de formation.
- 56 Une fois dans le chœur, après la salutation à l'autel, chacun gagne sa place; et la messe se déroule normalement jusqu'à la liturgie de la Parole (on trouvera les antiennes et les prières propres dans le Missel.)

LITURGIE DE LA PAROLE

- 57 Dans la liturgie de la Parole, tout se passe comme à l'ordinaire, à part les trois points suivants:
- On prend les lectures au Lectionnaire rituel, si l'on dit la Messe rituelle. Si on ne dit pas la Messe rituelle, on prend les lectures de la messe du jour. On peut cependant prendre une des lectures au Lectionnaire rituel, sauf les jours indiqués dans les Préliminaires au n° 9.
 - On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.
 - Il n'y a pas de prière universelle.

PROFESSION RELIGIEUSE

Appel ou demande des professes

- 58 Après l'Évangile, tout le monde s'assied, sauf les futures professes qui restent debout. On a le choix entre deux formules:

Première formule

Le diacre *ou* la responsable de formation appelle par son nom chaque future professe, qui répond:

Tu m'as appelée, Seigneur, me voici ¹.

ou autrement, suivant la coutume de l'Institut ou du pays.

- 59 Le célébrant, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Mes sœurs,
que demandez-vous à Dieu et à son Église sainte?**

Les futures professes répondent ensemble en ces termes *ou d'autres semblables*:

**De suivre le Christ ², (notre Époux)
toute notre vie, dans cette famille (N.)**

¹ I S 3, 6. ² VR n° 2^a.

Le célébrant, la supérieure et la communauté :

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre forme de réponse.

Deuxième formule

60 Une future professe, au nom des autres, peut s'adresser à la supérieure, en ces termes *ou d'autres semblables* :

**Avec la grâce de Dieu
nous (N., nous) avons découvert dans votre communauté
les joies et les exigences
d'une vie donnée tout entière au Seigneur.
Aujourd'hui nous demandons, ma mère (ma sœur),
à faire profession perpétuelle dans cette famille,
pour la gloire de Dieu et le service de l'Église.**

La supérieure et toutes les religieuses :

Nous rendons grâce à Dieu.

ou une autre forme de réponse.

Homélie ou exhortation

61 Les futures professes s'asseyent. L'homélie mettra en lumière à partir des lectures bibliques la grâce et les obligations de la profession religieuse, qui est un chemin vers la sainteté pour les professes, une grâce pour l'Église et toute la famille humaine.

Interrogation des professes

62 Les futures professes se lèvent; le célébrant leur demande si elles sont prêtes à se consacrer à Dieu par les vœux, et à rechercher la charité parfaite, selon la Règle et les Constitutions de la famille religieuse. On propose ici un dialogue, dont chaque famille religieuse, selon son esprit et son caractère propre, *pourra changer ou omettre* telle ou telle partie.

Le célébrant :

**Mes sœurs,
par le baptême vous êtes déjà mortes au péché
et consacrées au Seigneur :
voulez-vous par la profession perpétuelle
lui être plus étroitement unies ? ¹**

¹ Rm 6, 3; LG n^{os} 44 et 46.

Les futures professes, ensemble :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Le Christ et la Vierge sa Mère ont choisi
de vivre parfaitement la chasteté,
l'obéissance et la pauvreté :
voulez-vous, avec la grâce de Dieu,
faire le même choix pour toujours ? ¹**

Les futures professes :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Voulez-vous tendre de toutes vos forces
à la perfection de l'amour de Dieu et du prochain,
en suivant fidèlement l'Évangile ²
et en gardant la Règle de votre Institut ?**

Les futures professes :

Oui, je le veux.

Le célébrant :

**Voulez-vous, avec la force de l'Esprit Saint,
dépenser généreusement toute votre vie ³
au service du peuple de Dieu ?**

Les futures professes :

Oui, je le veux.

63 Pour les contemplatives, le célébrant peut ajouter :

**En vivant dans le silence et la solitude,
la prière assidue et la pénitence joyeuse,
le travail obscur et le service des autres,
voulez-vous faire de Dieu votre unique souci ⁴ ?**

Les futures professes :

Oui, je le veux.

¹ LG n° 46; VR n° 25.

² Mt 22, 34-40; Rm 13, 9-10; LG n° 45; VR n°s 1, 2^a.

³ Mt 20, 28; LG n° 44; VR n° 14.

⁴ VR n° 7.

- 64 Le célébrant prie Dieu d'affermir ces décisions, en ces termes *ou d'autres semblables*:

**Ce que Dieu a commencé en vous,
qu'il le mène à son accomplissement
pour le jour où le Christ viendra ¹.**

Prière litanique

- 65 Alors tout le monde se lève. Le célébrant, mains jointes, dit à l'assemblée:

**Frères bien-aimés,
demandons à Dieu, source de tout bien,
d'affermir en celles qu'il a choisies
le projet de vie
qu'il leur a inspiré dans son amour.**

Si ce n'est pas un dimanche ou un jour du Temps pascal, le diacre dit:

Mettons-nous à genoux.

Les futures professes peuvent se prosterner, si c'est la coutume du pays ou de la famille religieuse.

Les chantres entonnent alors les litanies, auxquelles *on peut ajouter* en leur lieu, quelques noms de saints particulièrement honorés dans la famille religieuse ou dans le pays.

**Seigneur, prends pitié (bis).
O Christ, prends pitié (bis).
Seigneur, prends pitié (bis).**

Sainte Marie, mère de Dieu,	priez pour nous.
Saint Michel,	priez pour nous.
Saints anges de Dieu,	priez pour nous.
Saint Jean Baptiste,	priez pour nous.
Saint Joseph,	priez pour nous.
Saint Pierre et saint Paul,	priez pour nous.
Saint Jean l'Évangéliste,	priez pour nous.
Sainte Marie Madeleine,	priez pour nous.
Saint Étienne et saint Laurent,	priez pour nous.
Sainte Agnès,	priez pour nous.
Saint Basile,	priez pour nous.

¹ Ph 1, 6.

Saint Augustin,	priez pour nous.
Saint Benoît,	priez pour nous.
Saint François et saint Dominique,	priez pour nous.
Sainte Macrine,	priez pour nous.
Sainte Scholastique,	priez pour nous.
Sainte Claire et sainte Catherine,	priez pour nous.
Sainte Thérèse d'Avila,	priez pour nous.
Sainte Rose de Lima,	priez pour nous.
Sainte Jeanne Françoise de Chantal,	priez pour nous.
Sainte Louise de Marillac,	priez pour nous.
Vous tous, saints et saintes de Dieu,	priez pour nous.

Montre-foi favorable,	délivre-nous, Seigneur.
De tout mal et de tout péché,	délivre-nous, Seigneur.
De la mort éternelle,	délivre-nous, Seigneur.
Par ton incarnation,	délivre-nous, Seigneur.
Par ta mort et ta résurrection,	délivre-nous, Seigneur.
Par le don de l'Esprit Saint,	délivre-nous, Seigneur.

Nous qui sommes pécheurs, de grâce, écoute-nous.

(Pour ce qui suit, on ne prend qu'une demande de chaque lettre, et l'on peut, selon l'opportunité, en ajouter d'autres).

- a) **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de faire fructifier la vie de ton Église ¹
par l'offrande et l'apostolat de nos sœurs, de grâce, écoute-nous.
- a') **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de répandre toujours davantage
les dons du Saint-Esprit
sur le Pape et tous les ministres de l'Église, de grâce, écoute-nous.
- b) **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de faire servir
le travail et la vie des religieux ²
au progrès de la famille humaine, de grâce, écoute-nous.
- b') **Pour qu'il te plaise, Seigneur,**
de conduire tous les hommes
jusqu'à la plénitude de la vie chrétienne, de grâce, écoute-nous.

¹ VR n° 1.

² VR n° 2^d; GS n° 26.

- c) Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de garder et de faire grandir
la charité du Christ et l'esprit des fondateurs ¹
dans toutes les familles religieuses
qui te sont consacrées, de grâce écoute-nous.
- c') Pour qu'il te plaise, Seigneur,
d'associer plus étroitement
à l'œuvre de la Rédemption ²
ceux qui suivent les conseils évangéliques, de grâce, écoute-nous.
- d) Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de combler de biens spirituels
les parents de nos sœurs
pour l'offrande qu'ils te font, de grâce, écoute-nous.
- d') Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de rendre chaque jour ces nouvelles professions
plus conformes au Christ,
le premier-né de tous tes enfants, de grâce, écoute-nous.
- e) Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de donner à nos sœurs
le courage de la fidélité, de grâce, écoute-nous.
- e') Pour qu'il te plaise, Seigneur,
de bénir tes servantes, nos sœurs,
de les sanctifier et de les consacrer, de grâce, écoute-nous.
Jésus, Fils du Dieu vivant, de grâce, écoute-nous.

Christ, écoute-nous (bis).

Christ, exauce-nous (bis).

68 Le célébrant se lève et dit, les mains étendues :

Écoute, Seigneur,
la prière de ton peuple,
et donne ta grâce à nos sœurs :
Que le feu de ton Esprit purifie de toute faute
celles qui se consacrent à toi
et qu'il les brûle d'une ardente charité.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

¹ VR n^{os} 2^a, 2^b. ² VR n^o 5. ³ Rm 8, 29.

Tous répondent :

Amen.

Le diacre ajoute, s'il y a lieu :

Levons-nous.

Toute l'assemblée se lève.

La profession

69 *Si c'est la coutume* de l'Institut, deux sœurs professes viennent auprès de la supérieure pour servir de témoins. L'une après l'autre, les futures professes s'avancent vers la supérieure et lisent la formule de profession, qu'elles auront écrite de leur main.

Chaque famille religieuse *peut composer* une formule de profession à soumettre à la Congrégation des religieux et Instituts séculiers. Au besoin, on peut s'inspirer de ce modèle :

La professe :

**Pour la gloire de Dieu,
moi, N.N., poussée par la ferme volonté
de me consacrer à lui de tout mon être
et de suivre le Christ ma vie entière,
devant mes sœurs ici présentes,
entre vos mains (N. : *nom et fonction de la supérieure*)
je fais pour toujours (pour X...)
vœu de chasteté, pauvreté, obéissance,
selon (la Règle et) les Constitutions de N.
et je me donne de tout cœur à cette famille,
pour parvenir, avec la grâce du Saint-Esprit
et l'aide de la Vierge Marie,
à la charité parfaite,
dans le service de Dieu et de l'Église.**

La supérieure peut dire :

**Et moi,
par le pouvoir qui m'est donné,
au nom de l'Église,
je reçois les vœux
que vous venez d'émettre dans N. (*nom de l'Institut*)
et je vous confie à l'amour de Dieu
pour qu'il unisse votre offrande**

**au sacrifice du Christ,
et vous rende capable de la vivre en plénitude.**

70 Il est bien que chaque professe aille à son tour déposer son écrit sur l'autel; *si c'est faisable*, elle signe sur l'autel l'acte officiel de la profession.

71 Ensuite, *si c'est la coutume* de l'Institut, les professes, debout, peuvent chanter une antienne ou une hymne, exprimant la joie de leur consécration, par exemple:

**Que ta promesse me soutienne, et je vivrai :
Seigneur, ne déçois pas mon attente. ¹**

Bénédictio solennelle ou consécration des professes

72 Les nouvelles professes se mettent à genoux; le célébrant, mains étendues, dit la prière de bénédiction I: «Dieu, qui éveilles et entretiens le désir de la sainteté», dans laquelle on peut supprimer, si l'on veut, ce qui est placé entre parenthèses, ou bien la prière II: «Seigneur Dieu, créateur du monde».

I

**Dieu qui éveilles et entretiens le désir de la sainteté,
il est juste et bon de te chanter notre louange :
par ta Parole vivante et dans le Saint-Esprit,
d'un geste d'amour que nul ne peut dire,
tu as créé l'humanité.**

**Tu l'as fait communier si pleinement à ta vie
qu'elle est parée comme une épouse
de la grâce de ton visage
et de la joie de ta présence.**

**Quand elle fut trompée par le démon
et qu'elle te manqua de fidélité,
tu ne l'as pas répudiée.**

**Dans ton inlassable tendresse,
tu as renouvelé avec Noé ton alliance des premiers temps.
(Puis tu as fait naître de ton serviteur Abraham
une descendance plus nombreuse que les étoiles ;
par ton serviteur Moïse,
tu as gravé l'alliance sur les tables de la Loi.**

¹ Ps 118, 116.

Et tu as fait se lever au cours des âges,
 dans le peuple que tu as choisi,
 des femmes qui furent des modèles de force et de piété,
 de justice et de foi.)

Lorsque les temps furent accomplis,
 tu as voulu que l'arbre de Jessé
 donne naissance à la Vierge très sainte.

Par la venue de l'Esprit Saint,
 et sous la puissance de ton ombre,
 dans un enfantement virginal
 elle a donné au monde le Sauveur.

Et lui qui s'est fait pauvre,
 humble et obéissant,
 source et modèle de toute sainteté,
 c'est lui qui a fondé l'Église, son Épouse :
 il l'a tellement aimée
 qu'il s'est livré pour elle
 jusqu'à verser son sang pour la sanctifier.

Seigneur, tu as appelé un grand nombre de femmes
 à suivre le Christ ;
 en gardant sa parole,
 elles ont reçu la dignité d'épouses.
 (Et l'Église, enrichie de tant de merveilles,
 brille comme une Épouse parée de ses bijoux,
 comme une Reine drapée de majesté,
 comme une Mère heureuse au milieu de ses enfants.)

Et maintenant, Père, nous t'en prions :
 Mets au cœur de tes filles le feu de l'Esprit Saint,
 pour qu'il rende plus ardent
 le projet de vie qu'il leur a inspiré.
 Qu'elles resplendissent de la clarté de leur baptême
 et de la pureté de leur vie.
 Qu'elles s'attachent à toi d'un cœur fervent,
 fortifiées par les liens de leur consécration.
 Qu'elles demeurent toujours fidèles
 au Christ leur unique Époux.
 Qu'elles aient pour l'Église, leur Mère,

un dévouement sans bornes ;
 qu'elles soient pour tous
 des signes de l'amour de Dieu
 et des témoins du Royaume qui vient.

Seigneur, Père saint,
 dans ta miséricorde,
 guide-les, veille sur leurs pas :
 le jour où elles parviendront devant le Roi de gloire,
 qu'elles n'aient pas à craindre les paroles d'un Juge,
 mais qu'elles entendent la voix de l'Époux
 les invitant à partager sa joie.
 Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles.

Tous :

Amen.

II

Seigneur Dieu,
 créateur du monde et Père des hommes,
 nous te louons et nous te rendons grâce
 d'avoir choisi un peuple de la race d'Abraham
 et de l'avoir consacré en lui donnant ton nom.
 Lorsqu'il traversait le désert,
 tu le soutenais en lui parlant,
 et ta main le protégeait ;
 s'il était pauvre et abandonné,
 tu faisais avec lui une alliance d'amour ;
 s'il s'égarait loin de ton amitié,
 tu le ramenaient avec amour au droit chemin ;
 et lorsqu'il te cherchait,
 ton amour de Père le prévenait,
 jusqu'à ce qu'il habite un pays de liberté.

Mais surtout, Père, nous te bénissons
 de nous avoir fait parvenir
 à la connaissance de la vérité
 par Jésus, le Christ,
 ton Fils et notre frère.

Né de la bienheureuse Vierge Marie,
il a délivré ton peuple du péché
en mourant sur la croix,
et par sa résurrection
il lui a donné le gage de la gloire à venir.
Assis à ta droite, il a envoyé l'Esprit Saint,
qui n'a cessé d'appeler des disciples :
ils ont consacré toute leur vie
à la gloire de ton nom et au salut des hommes
en suivant les conseils de l'Évangile.

Il convient aujourd'hui
que ta maison retentisse d'un cantique nouveau
à cause de nos sœurs qui, en réponse à ton appel,
viennent de s'offrir à ton service.

Envoie donc, Seigneur, ton Esprit Saint,
sur celles qui ont tout quitté pour toi.
Que resplendisse en elles le visage de ton Christ :
afin que tous, en les voyant,
découvrent sa présence en ton Église.

Père, nous te demandons
qu'en gardant leur cœur libre
elles prennent soin de leurs frères ;
qu'en aidant les malheureux
elles témoignent de la patience du Christ ;
qu'en regardant les choses humaines
elles les voient ordonnées par ta providence.
En perdant leur vie,
qu'elles fassent bientôt venir ton Règne,
jusqu'au jour où elles seront
avec tous les saints et les saintes du ciel.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.

Remise des insignes de la profession

- 73 Après la bénédiction des professes, le célébrant et l'assemblée s'asseyent; *si c'est la coutume* dans l'Institut de remettre un anneau de profession, les nouvelles professes viennent devant le célébrant, qui le leur remet en disant, par exemple:

**Épouse du Roi Éternel,
recevez cette alliance :
gardez au Christ (votre Époux) une fidélité sans reproche.
Il vous introduira un jour
dans la joie des noces éternelles.**

La professe répond :

Amen.

et regagne sa place.

- 74 Si les nouvelles professes sont nombreuses, ou pour une autre raison valable, le célébrant *peut dire* la formule une seule fois.
Toutes les professes répondent ensemble :

Amen.

et viennent devant le célébrant pour recevoir l'alliance.

- 75 Pendant ce temps, la chorale et l'assemblée chantent le psaume 44 avec l'antienne suivante *ou* une autre :

**A Jésus Christ, le Fils du Dieu éternel,
l'enfant de la Vierge Mère,
le Sauveur du monde,
j'ai donné ma parole.**

ou un autre chant adapté. On reprend l'antienne tous les deux versets; à la fin du psaume on ne chante pas le «Gloire au Père», mais l'antienne. Le chant du psaume s'arrête lorsque le rite est achevé, et l'on reprend l'antienne.

- 76 Si, d'après les règles ou les traditions de l'Institut, on fait usage d'autres insignes de profession, on les remet alors, sans rien dire *ou* en disant une formule appropriée. Dans tous les cas on veillera à garder au rite beauté et simplicité.

Accueil des professes

- 77 Ensuite, l'appartenance des nouvelles professes à leur Institut peut être signifiée, si c'est l'usage ou si on le juge opportun :

a) *Ou bien* par quelques mots de la supérieure, par exemple :

**Vous faites définitivement partie de notre Congrégation.
Désormais vous aurez tout en commun avec nous.**

Le célébrant *peut ajouter*:

**Accomplissez fidèlement
la mission que vous confie l'Église
et que vous remplirez en son nom.**

Toutes les religieuses répondent :

Amen.

b) *Ou* bien par le rite du baiser de paix. Le célébrant donne la paix. La supérieure et les religieuses peuvent signifier leur amour fraternel aux nouvelles professes par le baiser de paix, ou d'une autre façon suivant l'usage de l'Institut.

Pendant ce temps la chorale et l'assemblée chantent le psaume 83 avec l'antienne :

**De quel amour sont aimées tes demeures,
Dieu de l'univers !
Mon âme s'épuise à désirer
les parvis du Seigneur.**

ou un autre chant adapté. Si l'on donne le baiser de paix ici, on l'omettra avant la communion.

78 Après quoi, les nouvelles professes retournent à leur place et la messe continue. On dit le *Credo*, s'il est prévu par les rubriques, mais on omet la prière universelle, car il y a eu les litanies.

LITURGIE EUCHARISTIQUE

79 A la préparation des dons, il conviendrait que ce soient les nouvelles professes qui apportent le pain, le vin et l'eau pour le sacrifice eucharistique.

On trouvera une préface propre dans le Missel.

80 Dans les prières eucharistiques, on rappellera la consécration des professes par des formules propres.

81 Si l'on n'a pas donné le baiser de paix précédemment (cf. n° 77b), le célébrant le donne avant la communion, de la manière qui convient, aux nouvelles professes et à toute l'assemblée.

82 Lorsque le célébrant a communié, les nouvelles professes s'avancent vers l'autel pour recevoir la communion, qui peut leur être donnée sous les deux espèces. Après elles, leurs parents, leurs proches et les autres religieuses peuvent recevoir l'Eucharistie de la même manière.

RITE DE CONCLUSION

83 Après la prière de communion, les nouvelles professes vont devant l'autel et le célébrant dit *l'une des bénédictions suivantes*:

I

Le célébrant :

**Le Seigneur a fait naître et grandir en vos cœurs
le dessein de vous consacrer à lui :
que sa grâce vous donne chaque jour
la force de répondre fidèlement
aux exigences de votre vocation.**

Les professes :

Amen.

Le célébrant :

**Qu'il vous établisse auprès de tous
comme signes et témoins de son amour.**

Les professes :

Amen.

Le célébrant :

**Et que sa bonté vous donne
de garder pour toujours dans le ciel
les liens qui vous unissent au Christ sur la terre.**

Les professes :

Amen.

84 Enfin le célébrant donne la bénédiction à toute l'assemblée :

**Et vous tous qui avez participé à cette célébration,
que Dieu tout-puissant vous bénisse,
le Père, le Fils † et le Saint-Esprit.**

Tous :

Amen.

II

Le célébrant :

**Que le Père tout-puissant vous donne
d'être fermes dans la foi,
simples dans la souffrance
et sages dans le bonheur.**

Les professes :

Amen.

Le célébrant :

**Que le Seigneur Jésus,
dont vous suivez les pas,
vous donne de revivre en votre chair
son mystère de mort et de résurrection.**

Les professes :

Amen.

Le célébrant :

**Que le feu de l'Esprit
purifie vos cœurs de toute trace de péché
et les rende brûlants de l'amour de Dieu.**

Les professes :

Amen.

Le célébrant :

**Et vous tous qui avez participé à cette célébration,
que Dieu tout-puissant vous bénisse,
le Père, le Fils † et le Saint-Esprit.**

Tous :

Amen.

CHAPITRE IV

RENOUVELLEMENT DES VOEUX AU COURS DE LA MESSE

PLAN DU RITE

RITE D'ENTRÉE ET LITURGIE DE LA PAROLE

RENOUVELLEMENT DES VOEUX

Prière

Renouvellement de la profession

(Credo)

Prière universelle

LITURGIE EUCHARISTIQUE

Le célébrant monte à l'autel pour l'offertoire, et la messe se poursuit comme à l'ordinaire.

PRÉLIMINAIRES

- 85 Le renouvellement des vœux prescrit soit par le droit de l'Église universelle, soit par les Constitutions, peut se faire, si l'Institut le juge opportun, pendant la messe.
- 86 On lui gardera une très grande simplicité, surtout si les Constitutions y obligent fréquemment ou chaque année.
- 87 On dit la messe du jour ou, si c'est possible d'après les rubriques, la messe prévue pour le jour anniversaire de la profession religieuse (cf. Préliminaires, n. 9-10).
- 88 Pour la supérieure qui doit recevoir la profession, on préparera un siège dans le chœur.
- 89 Les religieuses qui renouvellent leur profession peuvent communier sous les deux espèces.

DÉROULEMENT DU RITE

RITE D'ENTRÉE

- 90 Le rite d'entrée se déroule comme à l'ordinaire (on trouvera les antiennes et les prières propres dans le Missel).

LITURGIE DE LA PAROLE

Deux particularités :

- On peut prendre les lectures du jour ou celles qui sont proposées au Lectionnaire rituel, p. 450 à 508 (cf. Préliminaires, n. 9-10).
 - On dit le *Credo*, s'il est prescrit par les rubriques du jour.
- 91 Après l'Évangile, on rappellera dans l'homélie l'importance et la valeur de la vie religieuse, en même temps qu'on expliquera le sens des lectures bibliques.

RENOUVELLEMENT DES VŒUX

Prière

- 92 Après l'homélie, le célébrant invite l'assemblée à la prière, en disant par exemple :

**Demandons à Dieu le Père
de donner la force de persévérer
à celles qui vont aujourd'hui
renouveler devant l'Église leur profession.**

Après un temps de silence, le célébrant dit :

**Seigneur,
regarde ces sœurs
que tu as appelées, dans ton amour,
à suivre avec empressement les pas de ton Fils.
Avec joie elles ont pris le chemin qui mène à toi,
donne-leur la charité dont elles ont besoin
pour le parcourir jusqu'au terme.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous :

Amen.

Renouvellement de la profession

93 Après l'oraison, *si c'est la coutume* de l'Institut, deux religieuses viennent auprès du célébrant (ou de la supérieure) pour servir de témoins. L'une après l'autre, les professes s'avancent vers le célébrant (ou la supérieure) et lisent la formule de profession. Si les professes sont nombreuses, elles peuvent lire la formule toutes ensemble, pourvu qu'à la fin chacune dise individuellement :

Je le promets.

ou une formule équivalente, pour exprimer son propre engagement.

Lorsque les Constitutions de l'Institut prescrivent le renouvellement annuel de la profession, toutes les sœurs avec la supérieure réciteront ensemble la formule de profession.

Puis on dit le *Credo*, s'il est prévu par les rubriques du jour.

Prière universelle

94 On termine le renouvellement des vœux par la prière universelle (on peut s'inspirer des formules proposées aux pp. 86 à 89).

LITURGIE EUCHARISTIQUE

95 A la préparation des dons, *il conviendrait* que ce soient les religieuses qui ont renouvelé leurs vœux qui apportent le pain, le vin et l'eau pour le sacrifice eucharistique.

96 Au rite de paix le célébrant, de la manière qui convient, donne la paix aux religieuses qui viennent de renouveler leurs vœux ainsi qu'à tous les assistants.

97 Lorsque le célébrant a communié, les professes s'avancent vers l'autel pour recevoir la communion, qui peut leur être donnée sous les deux espèces.

ANNEXE

I. PRIÈRE UNIVERSELLE POUR LES RELIGIEUX

Les invitations sacerdotales et les prières de conclusion, ainsi que les séries d'intentions, qui sont proposées ici, le sont pour le service de la communauté. Elles n'excluent pas l'usage d'autres formules.

INVITATIONS

a) Pour la première profession

**Frères bien-aimés,
notre famille est aujourd'hui dans la joie :
par cette première profession
nos frères veulent se mettre sans compter
au service du Christ et de l'Église ;
faisons monter une prière unanime
vers le Père qui nous a appelés le premier.**

b) Pour le renouvellement des vœux

**Frères bien-aimés,
faisons monter vers Dieu le Père notre supplication
pour l'Église, pour la paix et le salut du monde,
pour notre famille religieuse,
et pour nos frères qui ont aujourd'hui renouvelé leurs vœux.**

INTENTIONS

- I a) **Pour l'Église :**
afin que, toute parée de la vertu de ses fils,
elle soit de jour en jour plus belle
aux yeux de son époux le Christ Jésus,
prions le Seigneur. R/
- b) **Pour le Pape et tous les évêques :**
afin qu'en pasteurs fidèles de tout le troupeau
ils le nourrissent de la Parole du Christ
et le dirigent avec amour,
prions le Seigneur. R/
- II a) **Pour la paix et le salut du monde :**
afin que tous les religieux
annoncent la paix du Christ
et s'efforcent de l'établir,
prions le Seigneur. R/
- b) **Pour le bonheur de tous les peuples :**
afin qu'en se mettant au service de Dieu,
ceux qui recherchent les biens du Royaume
travaillent sans relâche
au progrès de l'humanité,
prions le Seigneur. R/
- c) **Pour tous les disciples du Christ :**
afin qu'ils perçoivent
dans la Parole de Dieu
l'appel qui invite tout homme
à la sainteté,
prions le Seigneur. R/
- d) **Pour les pauvres et les malheureux :**
afin que tous les religieux gardent au cœur,
à l'exemple du Maître,
le souci d'évangéliser les pauvres,
de soigner les malades
et de venir en aide à ceux qui peinent,
prions le Seigneur. R/

- III a) Pour tous les religieux :
afin que leur manière de vivre
soit le signe du Royaume qui vient.
prions le Seigneur R/
- b) Pour tous ceux qui suivent les conseils évangéliques :
afin que dans leur vie ils donnent la première place
au commandement de l'amour mutuel,
qu'ils aient un même cœur, un même esprit,
comme les premiers disciples de Jésus,
prions le Seigneur. R/
- c) Pour tous les religieux :
afin que chacun, selon sa vocation,
fasse rayonner la sainteté de l'Église
et s'efforce d'étendre le règne de Dieu,
prions le Seigneur. R/
- IV a) Pour nos frères,
qui ont fait profession aujourd'hui :
afin que Dieu leur inspire d'aimer la prière incessante,
l'ascèse joyeuse
et le travail apostolique,
prions le Seigneur. R/
- b) Pour ceux qui s'engagent aujourd'hui
à servir Dieu plus généreusement :
afin qu'ils aient la grâce de s'aimer en frères
et de se rendre disponibles à l'égard de tous,
prions le Seigneur. R/
- c) Pour ceux qui suivent les conseils évangéliques :
afin que leur consécration religieuse
les conduise à la sainteté
où ils sont appelés par leur baptême,
prions le Seigneur. R/
- d) Pour ceux qui font profession religieuse
en vue de ressembler davantage au Christ :
que par la chasteté de leur vie
ils soient le signe d'une Église féconde ;

que par leur pauvreté
ils viennent en aide à ceux qui n'ont rien ;
que par l'offrande de leur obéissance
ils amènent à s'attacher au Christ
ceux qui prétendent vivre sans entrave,
prions le Seigneur. R/

e) Pour tous les chrétiens :
afin qu'étant eux-mêmes
la lumière et le ferment du monde,
ils éclairent les hommes
par la sainteté de leur vie
et leur obtiennent grâce à leurs prières
un cœur nouveau,
prions le Seigneur. R/

f) Pour nous tous :
afin qu'en suivant fidèlement le Maître,
qui nous a dit d'être parfaits,
nous portions des fruits de sainteté ;
et que parvenus à la mesure de la plénitude du Christ,
nous soyons rassemblés dans la Jérusalem nouvelle,
prions le Seigneur. R/

PRIÈRES DE CONCLUSION

a) Pour la première profession

Exauce ton peuple, Seigneur ;
à la prière de Marie, la Mère de l'Église,
comble de ton Esprit
ces frères que tu as appelés à suivre le Christ :
Qu'ils tiennent sans faiblir les engagements qu'ils ont pris.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.

b) Pour le renouvellement des vœux

Dieu, source de toute sainteté,
exauce ton peuple avec bienveillance ;

**à la prière de Marie,
ta servante et Notre-Dame,
comble tes serviteurs :
Aide-les à tenir les engagements
que tu leur as donné de prendre.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.**

Tous:

Amen.

II. PRIÈRE UNIVERSELLE POUR LES RELIGIEUSES

Les invitations sacerdotales et les prières de conclusion, ainsi que les séries d'intentions, qui sont proposées ici, le sont pour le service de la communauté. Elles n'excluent pas l'usage d'autres formules.

INVITATIONS

a) Pour la première profession

Frères bien-aimés,
réunis pour la célébration du mystère pascal
et la première profession de nos sœurs,
prions ensemble le Père tout-puissant,
par le Christ Jésus, qui a fondé la vie évangélique.

b) Pour le renouvellement des vœux

Frères bien-aimés,
rappelons-nous les paroles du Christ :
« Sans moi vous ne pouvez rien faire ».
Par lui, prions le Père de toute bonté,
pour le salut du monde,
pour la paix entre les peuples,
pour nos sœurs qui ont renouvelé leur profession religieuse.

INTENTIONS

1 a) Pour l'Église :

afin que, toute parée de la vertu de ses fils,
elle soit de jour en jour plus belle
aux yeux de son époux le Christ Jésus,
prions le Seigneur.

R/

- b) Pour le Pape et tous les évêques :
afin que le Saint-Esprit donné aux Apôtres
ne cesse d'inspirer leurs successeurs,
prions le Seigneur. R/
- c) Pour tous ceux qui ont une charge pastorale dans l'Église :
afin que, par la parole et l'exemple de leur vie,
ils conduisent au salut le peuple qui leur est confié,
prions le Seigneur. R/
- II a) Pour la paix et le salut du monde :
afin que tous les religieux et religieuses
annoncent la paix du Christ
et s'efforcent de l'établir,
prions le Seigneur. R/
- b) Pour le bonheur de tous les peuples :
afin qu'en se mettant au service de Dieu,
ceux qui recherchent les biens du Royaume
travaillent sans relâche
au progrès de l'humanité,
prions le Seigneur. R/
- c) Pour tous les disciples du Christ :
afin qu'ils perçoivent
dans la Parole de Dieu
l'appel qui invite tout homme
à la sainteté,
prions le Seigneur. R/
- III a) Pour tous les religieux et religieuses :
afin que par la louange du cœur et des lèvres,
par les travaux de l'esprit et des mains,
par les souffrances de cette vie,
ils offrent le sacrifice spirituel,
prions le Seigneur. R/
- b) Pour tous ceux qui suivent les conseils évangéliques :
afin que dans leur vie ils donnent la première place
au commandement de l'amour mutuel,
qu'ils aient un même cœur, un même esprit,

- comme les premiers disciples de Jésus,
prions le Seigneur. R/
- c) Pour les religieux et religieuses :
afin qu'ils participent à la vie de l'Église
et travaillent de toutes leurs forces
à l'accomplissement de sa mission,
prions le Seigneur. R/
- d) Pour tous les religieux et religieuses :
afin que chacun, selon sa vocation,
fasse rayonner la sainteté de l'Église
et s'efforce d'étendre le règne de Dieu,
prions le Seigneur. R/
- IV a) Pour nos sœurs,
qui ont fait profession aujourd'hui :
afin que Dieu leur inspire d'aimer la prière incessante,
l'ascèse joyeuse
et le travail apostolique,
prions le Seigneur. R/
- b) Pour celles qui s'engagent aujourd'hui
à servir Dieu plus généreusement :
afin qu'elles aient la grâce de s'aimer fraternellement
et de se rendre disponibles à l'égard de tous,
prions le Seigneur. R/
- c) Pour nos sœurs
qui viennent de se consacrer au Christ :
afin qu'à l'exemple des vierges prudentes
elles ne laissent pas s'éteindre
les lampes de l'amour et de la foi,
prions le Seigneur. R/
- d) Pour celles qui viennent de s'engager dans la vie religieuse :
afin qu'elles veillent dans l'attente de l'Époux,
et soient admises un jour avec lui
dans la joie des noces éternelles,
prions le Seigneur. R/

- e) Pour celles qui suivent les conseils évangéliques :
afin que leur consécration religieuse
les conduise à la sainteté
où elles sont appelées par leur baptême,
prions le Seigneur. R/
- f) Pour nous tous
afin qu'en suivant fidèlement le Maître,
qui nous dit d'être parfaits,
nous portions des fruits de sainteté ;
et que parvenus à la mesure de la plénitude du Christ,
nous soyons rassemblés dans la Jérusalem nouvelle,
prions le Seigneur. R/

PRIÈRES DE CONCLUSION

a) Pour la première profession

Protège ta famille, Seigneur,
et accorde-nous, dans ta bonté,
ce que nous demandons d'un même cœur
pour les sœurs qui font leur première profession.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.

b) Pour le renouvellement des vœux

Dieu de miséricorde, source de la vérité,
exauce les supplications de ton peuple ;
à la prière de la Vierge Marie, mère de Dieu,
accorde à nos sœurs la force de persévérer :
Qu'elles puissent toujours garder, avec ta grâce,
les vœux que tu leur as donné de renouveler.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.

Tous :

Amen.



Achévé d'imprimer en mars 1992
par l'imprimerie Campin – Belgique
N° d'édition : 92049 – 1^{ère} édition.

